

SWAPS

GÉO- POLITIQUE

Santé, réduction des risques et usages de drogues N° 87 / 2^e trimestre 2017

ET DROGUES

**Le politique et le savant:
hommage à Alain Labrousse / 2**

Colombie :
**trente ans de guerre lasse
contre les drogues / 17**

**Histoire et géopolitique
du trafic des opiacés
en Asie du Sud-Est / 7**

Maroc :
**quand la *Khardala* et les hybrides
bouleversent le Rif / 21**

Philippines :
**un massacre de masse
au nom de la « guerre à la drogue » / 12**

**De la géopolitique
des drogues **illicites** / 26**



Le politique et le savant : hommage à Alain Labrousse

Michel Gandilhon / OFDT

Ce numéro spécial de Swaps, consacré à la géopolitique des drogues et à l'actualité internationale, est aussi l'occasion de rendre hommage à notre ami Alain Labrousse, mort il y a un an, pendant l'été 2016, à l'âge de 79 ans. Pendant une trentaine d'années, ce chercheur infatigable, auteur de nombreux ouvrages et articles sur les questions internationales, fondateur notamment de l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD), a joué un rôle capital dans le développement d'une discipline qui, malheureusement aujourd'hui, n'est pas encore pleinement reconnue.

Le fond de l'air est rouge : Uruguay, Chili, Argentine

L'intérêt d'Alain Labrousse pour les problématiques liées à l'offre de drogues au tournant des années 1980 – marquées notamment par l'essor de la production de cocaïne et les bouleversements politiques qu'elle engendre –, est inséparable d'une véritable passion pour le sous-continent latino-américain, laquelle le conduit en 1965, après des études littéraires, à un poste de professeur au lycée français de Montevideo en Uruguay. Cette passion est à l'époque indissociable des processus révolutionnaires en cours en Amérique latine. Comme beaucoup de jeunes gens de sa génération, en effet, il s'intéresse à l'essor des mouvements de guérilla, inspirés notamment du guévarisme. L'année de son installation est une année riche en événements politiques avec, au Chili, la fondation du MIR, le mouvement de la gauche révolutionnaire de Miguel Enriquez¹ ; en Colombie, le début de l'essor des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc) ; et en Uruguay, où il restera cinq ans, la création des Tupamaros, un

mouvement de guérilla urbaine rassemblant en un front de libération nationale une bonne partie de l'extrême gauche du pays.

Ainsi, pendant la seconde moitié des années 1960, il sillonne le cône sud du continent et part à la rencontre des acteurs des mouvements sociaux qui tentent de bouleverser le statu quo social et politique d'une Amérique qui aspire à s'émanciper de la tutelle de l'encombrant voisin du Nord. De cette période, qui court pendant une dizaine d'années, naîtront trois livres sur l'Uruguay^a, le Chili^b et l'Argentine^c (voir l'encadré). Ouvrages dans lesquels on trouve déjà toutes les qualités qu'il mettra en œuvre dans ses travaux sur les drogues, mêlant le meilleur du journalisme d'investigation – il collabore pendant de nombreuses années au *Monde diplomatique* –, et de terrain, allié à une recherche érudite nourrie d'une connaissance approfondie de la sociologie et de l'anthropologie.

Contrairement à beaucoup de militants et d'intellectuels de cette époque, dont les enthousiasmes furent souvent superficiels, cet intérêt ne se démentira pas malgré les

¹ Médecin et dirigeant politique, il est assassiné en 1974 par la police politique de Pinochet. Alain Labrousse lui a consacré une notice biographique pour l'Encyclopédie Universalis : www.universalis.fr/encyclopedie/miguel-enriquez

Liste non exhaustive des ouvrages marquants d'Alain Labrousse



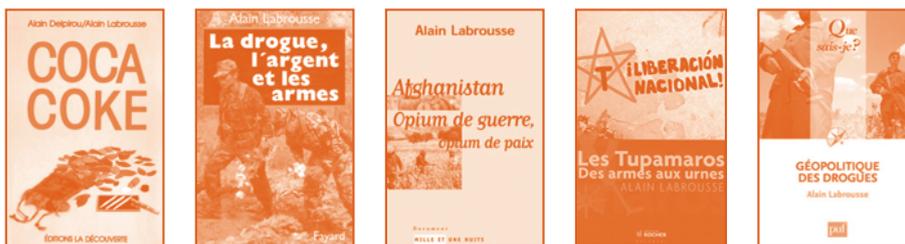
La trilogie « révolutionnaire »

- ② *Les Tupamaros, guérilla urbaine en Uruguay*. Seuil, 1971.
- ① *L'Expérience chilienne, réforme ou révolution*. Seuil, 1972.
- ③ *Argentine, révolution et contre-révolutions (avec François Géze)*. Seuil, 1975.



La trilogie du « réveil indien »

- ② *Sur les chemins des Andes, à la rencontre du monde indien*. L'Harmattan, 1983.
- ③ *Le Réveil indien en Amérique latine*. Éditions Pierre-Marcel Favre, 1984.
- ① *Le Sentier lumineux du Pérou, un nouvel intégrisme dans le tiers monde (avec Alain Hertoghe)*. La Découverte, 1989.



La géopolitique des drogues

- ③ *Coca Coke (avec Alain Delpirou)*. La Découverte, 1986.
- ① *La Drogue, l'argent et les armes*. Fayard, 1991.
- ① *Afghanistan, opium de guerre, opium de paix*. Fayard, 2005.
- ① *Les Tupamaros, des armes aux urnes*. Éditions du Rocher, 2009.
- ③ *Géopolitique des drogues*. PUF, 2011.

tragédies et les désillusions engendrées par les défaites de ces mouvements. Les années 1970 sont en effet marquées, après le fiasco de Guevara en 1967 en Bolivie, par la vague des coups d'État militaires au Chili et en Uruguay puis en Argentine, annonçant la grande vague néolibérale des années 1980. L'heure n'est plus au *foquisme*², à Lénine ou à Marx, mais au Chicago boys et à Milton Friedman. Un nouvel ordre politico-économique s'instaure sur le continent placé sous le talon de fer du plan Condor³ et marqué par une mise au pas scandée de dizaines de milliers de morts, disparus, torturés, exilés.

² De l'espagnol « *fooco* », qui signifie « *foyer* ». Théorie révolutionnaire préconisant l'installation de « *foyers* » de révolutionnaires au sein des masses rurales.

³ Fruit de la coopération secrète d'un certain nombre de dictatures militaires visant, avec le soutien des États-Unis, à liquider par des moyens extra-légaux, les mouvements politiques radicaux de l'époque. Voir *Les Années Condor* de John Dinges, La Découverte, 2005.

Cependant, cette période ne signifie pas la fin des grands mouvements sociaux en Amérique latine. Au tournant des années 1980, c'est en effet du monde andin, cœur de la civilisation inca, que naissent des résistances fondées sur la défense d'une identité millénaire qui déboucheront sur des victoires politiques retentissantes comme l'élection à la présidentielle d'Evo Morales en 2005, que Labrousse connaissait très bien, en Bolivie. L'heure n'est plus seulement à la lutte des classes, mais au *réveil indien*^{①,③}, lequel fait de la reconnaissance de la coca un aspect essentiel de la lutte. Un combat légitime rencontrant toutefois les intérêts plus prosaïques d'une industrie de la cocaïne qui (re)prend son essor dans ce début



des années 1980. Curieuse rencontre si l'on y songe, puisque la coca devient d'un côté l'étendard du réveil du monde indien, tandis que la cocaïne constitue, quant à elle, le symbole des années du néolibéralisme, la drogue emblématique par excellence de la compétition généralisée et de la guerre économique de tous contre tous⁴. Ce renouveau indigéniste aboutira en 2008 en Bolivie à la légalisation contrôlée et à la reconnaissance de la coca dans l'article 385 de la nouvelle Constitution adoptée par référendum : « L'État reconnaît la coca originaire et ancestrale comme patrimoine culturel, ressource naturelle renouvelable de la biodiversité de Bolivie, et facteur de cohésion sociale ».

Sur les chemins des Andes

Cette période est extrêmement féconde pour Alain Labrousse, puisqu'elle va donner lieu à la parution de trois livres sur la question⁵⁻⁷. Tandis que l'actualité latino-américaine est focalisée sur la crise de la dette qui affecte les grandes économies du sous-continent en 1982, Labrousse s'intéresse à l'envers du décor et aux signes annonciateurs d'un réveil qui va ébranler le paysage politique du sous-continent, de la Bolivie au Mexique, avec l'insurrection zapatiste du Chiapas, en passant par la Colombie. À la faveur de ces pérégrinations andines, qui le mènent entre Lima et la Paz à la rencontre d'un monde paysan indien, qui lui rappelle, soit dit en passant par certains aspects, le monde campagnard de son enfance en Dordogne, racontée superbement dans un livre très personnel publié par l'Harmattan en 1983⁸, il prend conscience des enjeux liés à la (re)naissance d'une économie de la coca et de la cocaïne dans la région⁵. C'est de ces années que date son tournant en direction de la géopolitique des drogues⁶ (voir l'article de Pierre-Arnaud Chouvy et Laurent Laniel, p. 26). Un tournant, loin de signifier un appauvrissement de sa vision du monde, tant ce qui n'est pas vraiment une discipline est au carrefour de multiples problématiques d'ordre anthropologiques, sociologiques, stratégiques et... politiques. L'heure n'est donc pas à l'abandon des préoccupations liées à l'émancipation des hommes, du moins à une amélioration de leur sort ; l'intérêt pour la

⁴ Gandilhon M., « La cocaïne, une marchandise mondialisée », *Drogues, Santé et société*, numéro 1, volume 15, mai 2016.

⁵ Gootenberg P. *Cocaïne andine, l'invention d'une drogue globale*. Presses Universitaires de Rennes, 2013.

⁶ Gandilhon M. *La Guerre des paysans en Colombie, de l'autodéfense agraire aux FARC. Les Nuits rouges*, 2011.

⁷ Lovell J. *La Guerre de l'opium*. Buchet Chastel, 2017.

question des drogues demeure essentiellement politique tant Labrousse voit bien, à l'instar d'un Mac Coy, pour la période des années 1960 en Asie du Sud-Est (voir l'article d'Alexandre Marchant, p. 7), que la guerre à la drogue menée par les États-Unis n'est rien d'autre qu'une continuation par d'autres moyens de la politique de défense de leurs intérêts de première puissance impériale dans la région.

Politiques de la cocaïne

La montée de l'industrie de la cocaïne dans les années 1980 va fournir de nombreux prétextes d'intervention aux États-Unis dans la région. Des prétextes précieux sur le plan de la propagande, puisque les ingérences ne relèvent apparemment plus de la défense cynique d'intérêts économiques classiques, mais de motivations vertueuses, apparemment plus présentables, liées à la nécessité de sauver la jeunesse américaine du péril des drogues. Ainsi Labrousse est, tout au long de ces années, un critique impitoyable des errements de la politique américaine et des soubassements utilitaristes de ses croisades. Il met en avant le cynisme d'une politique instrumentalisant les drogues pour disqualifier là les ennemis politiques du moment – ainsi des Farc colombiennes qualifiées de narco-guérilla en 1984⁶ – et allant même jusqu'à promouvoir le trafic dans le cadre d'une véritable « politique de la cocaïne » quand il s'agit de soutenir les Contras nicaraguayens, les paramilitaires colombiens et certains autres régimes politiques amis et peu regardant sur la morale et les droits de l'homme. Labrousse, avec *Coca Coke*⁹ et *La Drogue, l'argent et les armes*¹⁰, est le grand « déconstructeur » des bons sentiments, montrant qu'en la matière rien n'avait fondamentalement changé depuis les guerres de l'opium⁷ : les drogues sont l'enjeu d'une instrumentalisation visant à masquer de classiques intérêts de puissance. À ceci près toutefois qu'au XIX^e siècle, l'Angleterre, la première puissance impériale de l'époque, ne s'abritait pas derrière de grands discours moralisateurs sur la défense de la société ouverte et les droits de l'homme.

Reconnaissance institutionnelle

La création de l'OGD en 1990, installé à Paris, signe l'aboutissement logique de ces recherches et leur donnera une nouvelle impulsion en élargissant le champ des investigations à d'autres continents avec la mise en place d'un réseau de correspondants et de collaborateurs composé de journalistes, de chercheurs et d'universitaires implanté dans de nombreux pays. Si cette création exprime une certaine forme d'institutionnalisation, l'entreprise, hélas, ne sera pas durable faute de soutiens pérennes financiers des pouvoirs publics. Pourtant, l'OGD est à l'origine de nombreuses publications, ouvrages, articles scientifiques, atlas, mettant en exergue les phénomènes criminels liés au trafic de drogues et l'impact qu'ils exercent sur les ordres politiques. La fermeture de l'Observatoire en 2000 ne signifie cependant pas la fin des activités d'Alain Labrousse. L'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT), dirigé alors par Jean-Michel Costes, l'accueillera jusqu'à son départ à la

retraite en 2002. Il y est responsable d'une publication mensuelle *Trafic international* (17 numéros)⁸, tout en assurant des missions d'expertise au Maroc, pays où il avait enseigné à la fin des années 1960⁹, et en Afghanistan lors de l'été 2003. C'est d'ailleurs de cette mission que naît son ouvrage sur l'Afghanistan et l'opium de guerre¹ en 2005 dans lequel, là encore, les affinités électives entre drogues, crimes et géostratégie sont soulignées.

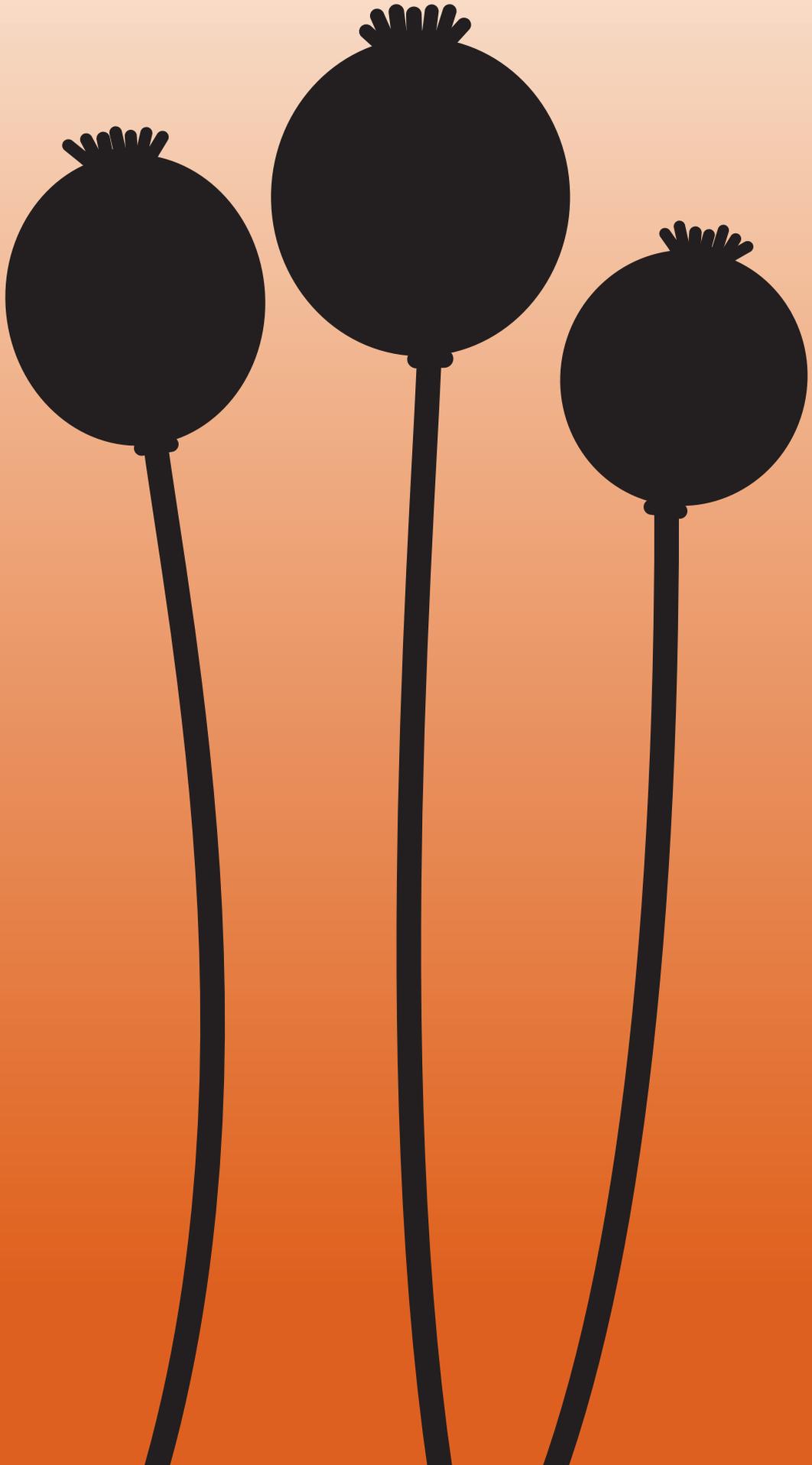
Retour aux premières amours

Si l'on considère que dans la vie d'un homme tout est contenu dans l'origine, il était logique qu'Alain Labrousse revienne à la fin des années 2000 à ses premières amours. Au travers notamment de la publication d'un recueil de récits fantastiques d'Amérique latine, *La mort métisse*, hommage littéraire à Borges et Cortázar, et d'un ouvrage politique traitant de l'arrivée de ses anciens amis des Tupamaros aux plus hautes fonctions gouvernementales. Ce retour en Uruguay, formalisé par la publication d'un ouvrage¹ sur le parcours atypique de ces militants, nourris de dizaines d'entretiens avec les acteurs, est aussi l'occasion pour lui d'un retour critique sur ses propres engagements et illusions du passé. L'ouvrage marque sans doute à la fois une rupture avec une certaine radicalité politique, mais témoigne aussi d'une fidélité à des engagements progressistes s'exprimant plus par la possibilité d'un passage par la légalité des urnes et la mise en place de politiques concrètes. Une évolution ne datant d'ailleurs pas d'hier puisque, dès la fin 1990, Labrousse avait mis en évidence les horreurs engendrées par un certain intégrisme révolutionnaire à travers l'expérience sanglante de Sentier lumineux au Pérou, lesquelles annonçaient également les dérives des Farc colombiennes et du salafisme d'aujourd'hui. Ainsi, Labrousse demeure toutes ces années un observateur attentif du grand tournant continental qui voit l'arrivée d'une nouvelle gauche, à la fois réformiste et radicale, sur le sous-continent, de Morales à Chavez, sur lequel il était toutefois plus réservé, au Venezuela en passant par Lula au Brésil et Mujica en Uruguay. En 2009, lors d'une conférence à la Maison de l'Amérique latine, une de ses dernières apparitions publiques, organisée spécialement pour la parution de ce qui sera son ultime ouvrage, il évoquera sans détours ses évolutions politiques en direction de partis pris plus réalistes. Comme le chantait la grande chanteuse

⁸ À laquelle tente de succéder depuis 2011 la publication *Drogues, enjeux internationaux*: www.cfdt.fr/publications/collections/periodiques/drogues-enjeux-internationaux/

⁹ Paranaíba PA. *Mort d'Alain Labrousse, sociologue et journaliste*. *Le Monde* 13 juillet 2016.

argentine Mercedes Sosa, que lui et sa compagne, Margit Vermès, aimaient tant, *Cambia, todo cambia...* Le combat continue.



Histoire et géopolitique du trafic des opiacés en Asie du Sud-Est

Alexandre Marchant / Docteur en histoire de l'ENS de Cachan

En 1972, l'universitaire américain Alfred McCoy, professeur à l'université du Wisconsin, publiait un ouvrage désormais classique : La politique de l'héroïne en Asie du Sud-Est. Il y étudiait dans la (longue) durée le trafic des opiacés dans cette région du monde, pointant les relations troubles de pouvoir entre États, agences de renseignement (notamment la CIA), armées régulières, guérillas, contrebandiers, confréries mafieuses et populations traditionnelles, tous pris dans la nasse de la guerre froide. En s'appuyant en partie sur McCoy et sur d'autres travaux, retraçons ici la géopolitique de cette région-clé dans le trafic international d'opiacés, dont l'âge d'or fut les années 1960-1980.

L'économie coloniale de l'opium

L'opium a une vieille histoire en Asie du Sud-Est. Les populations Hmongs (ou Méos) des régions montagneuses du Laos, de Thaïlande ou du Vietnam, ou encore les communautés chinoises du Yunnan, cultivent traditionnellement le pavot depuis des siècles. Mais les premiers acteurs géopolitiques qui firent de cette région du monde un foyer majeur du trafic de stupéfiants furent les États. Au XIX^e siècle, les Britanniques inondèrent l'Empire de Chine d'opium indien à la suite de deux guerres authentiquement impérialistes (1839-1842, 1856-1860), afin d'ouvrir un juteux marché les armes à la main. Dès lors, l'économie de l'opium fut au cœur des empires coloniaux qui se mirent en place au XIX^e siècle. Dès la conquête de l'Annam et du Tonkin, les colons français du Second Empire puis de la III^e République comprirent le profit qu'ils pouvaient tirer de la culture et de la vente de l'opium. D'une « ferme de l'opium » mise en place dans les années 1860, l'administration coloniale mit en place en 1881 le régime de la Régie directe, en situation de monopole. Une manufacture d'opium fut installée à Saïgon,

raffinant de l'opium acheté principalement aux Indes (et non dans les régions périphériques du pays), à destination des pharmacies mais aussi des fumeries. Au début du XX^e siècle, un quart des recettes dans le budget de l'Indochine, soit environ 8 millions de piastres, provenait de la vente d'opium à prix fixé par la Régie¹. Ailleurs, les colonisateurs établirent le même type de régime, comme les Néerlandais en Indonésie, ou privilégièrent la libre-concurrence des compagnies d'opium, comme les Britanniques à partir de leurs concessions chinoises. Le gâteau chinois était aussi partagé par les Français qui jouirent, entre 1898 et 1945, de la possession d'un petit territoire côtier, Kouang-Tchéou Wan ou Fort Bayard. À partir de 1914, l'administration française y créa une petite Régie, raffinant l'opium et le vendant à des intermédiaires commerciaux (y compris des contrebandiers chinois) pour l'exporter vers la Chine continentale².

Cependant, cette économie florissante se retrouvait en porte-à-faux avec le système des conventions internationales, institué à la conférence de La Haye en 1911, perfectionné après la Grande Guerre sous l'égide de la Société des Nations (SDN)³. La catastrophe sanitaire de

¹ Paule S. X. *L'opium, une passion chinoise (1750-1950)*. Paris : Fayard, 2011.

² Matot B. *Fort Bayard : quand la France vendait son opium*. Paris : François Bourrin, 2013.

³ Marchant A. *Une brève histoire des conventions internationales sur les stupéfiants au XX^e siècle*. *Swaps* 2015 ; 80-81 : 3-4.



l'opiomanie en Chine fournissait les images de décadence pointées par les ligues de vertus en Europe et aux États-Unis. Mais toutes les administrations coloniales violèrent hypocritement, pendant des années encore, la prohibition internationale. Le profit était trop important : en Indochine française, par exemple, les recettes des ventes d'opium passèrent à 30 millions de piastres dans l'entre-deux-guerres. Le Japon eut une trajectoire différente, imitant les méthodes des Européens : il raffina industriellement de l'opium cultivé massivement dans le protectorat du Mandchoukouo, en injectant une grande partie dans la contrebande internationale. La SDN considérait en 1937 que 90 % des opiacés illicites vendus dans le monde venait des Japonais. Le Japon dissimula à Genève la production de plus de sept tonnes d'héroïne dans les années 1930 et se lança jusqu'à la fin de la guerre dans une politique d'intoxication des populations occupées aussi bien en Chine qu'en Corée⁴. Il fallut la guerre et la décolonisation pour mettre un terme à ces économies semi-légales. L'ONU se chargea de rappeler après-guerre les règles du contrôle des stupéfiants au Japon vaincu. En 1949, la Chine devint communiste et Mao lança une véritable guerre à la drogue, assimilée à un poison déversé sciemment par les colonisateurs occidentaux. Cependant, au début des années 1960, les Américains soupçonnaient la persistance de cultures clandestines dans la province du Yunnan, avec la complicité des autorités, malgré le discours antidrogue de Pékin. De grosses quantités d'opium auraient franchi la frontière sino-birmane ou sino-thaïlandaise, leur vente servant à financer, par des revenus occultes, le parti communiste chinois. Pour transformer cet opium, des laboratoires clandestins fonctionnaient à Hong Kong, en Thaïlande, à Singapour, au Laos ou encore à Macao, et utilisaient depuis les années 1950 une main d'œuvre essentiellement composée de Chinois, dont la diaspora avait historiquement essaimé dans toute l'Asie du Sud-Est⁵. Enfin, toute activité de production légale d'opium cessa en Indochine à l'indépendance en 1954, mais la contrebande régionale survécut.

Armées, agences de renseignements et contrebandiers au temps des guerres indochinoises

Après les États, la géopolitique de la drogue fut aussi façonnée par les armées et surtout les agences de renseignements (« l'État profond ») qui participèrent à leur manière à l'effort de guerre, sachant que la péninsule indochinoise fut ensablantée pendant presque trente ans. Pendant la guerre d'Indochine, le Service de

documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE), autrement dit le contre-espionnage français, encouragea la culture du pavot par les Hmongs et les Thaïs des montagnes du nord et organisa son transport et sa revente, ramenant ensuite les fonds récoltés aux producteurs. Les commissions prélevées permirent de financer une partie des opérations militaires. Cette « Opération X » fut découverte en 1953 à la suite d'irrégularités comptables pointées par un officier trésorier du Groupement de commandos mixtes aéroportés (GCMA), émanation du SDECE créée en 1951. Elle dévoilait les responsabilités du général Salan, de l'armée régulière, et du colonel Belleux, du SDECE. Un avion Dakota avait transporté 1,5 tonne d'opium depuis le Laos en janvier 1953, marchandise ensuite stockée dans les locaux du GCMA à Saigon. L'opium était ensuite confié pour la revente locale et internationale aux Bihn Xuyen, confrérie criminelle de Cochinchine dont le quartier général, la salle de jeux du « Grand Monde », était basé à Saigon et dont le chef, le parrain de la pègre Le Van Vien, était un ancien révolutionnaire qui s'était désolidarisé du Vietminh. Alfred McCoy fut l'un des premiers à évoquer cette trouble affaire dans son ouvrage de 1972, sur laquelle d'autres historiens ont travaillé depuis⁶.

En réalité, utiliser les ressources de la drogue pour financer un conflit n'avait rien d'exceptionnel, et l'Armée populaire du Vietminh ne se gênait pas pour faire de même de son côté, sur des surfaces bien plus conséquentes. Le financement des forces françaises par ce biais demeurait modeste : le trafic de piastres avait dans le même temps rapporté bien plus. Il s'agissait avant tout de s'attacher les populations montagnardes, opposées aux ethnies annamites constituant le Vietminh, afin d'obtenir des renseignements dans une zone stratégique, non loin de la frontière chinoise, puis de créer des maquis chargés de prendre à revers les forces d'Ho Chi Minh. Après la découverte du pot-aux-roses, le GCMA proposa de faire transiter les cargaisons par Bangkok mais Paris n'écoutait plus et le trafic fut stoppé net.

En 1954, tous les Français ne quittèrent pas l'Indochine. Des contrebandiers-aventuriers restés à Saigon, à Ventiane ou à Phnom-Penh, reprirent le flambeau du commerce informel de l'opium, mais aussi de la morphine et de l'héroïne, produits par les laboratoires clandestins de la région. Ils se dissimulaient derrière la façade d'hôtels, de restaurants ou de sociétés de transports, tel un certain Roger Lasen propriétaire et exploitant de la bijouterie Mondia de Ventiane ou Henri Flamant lançant à Bangkok une affaire de produits alimentaires congelés. Parmi eux, on trouvait de nombreux Corses. Ils pouvaient aussi s'appuyer sur la corruption des adminis-

⁴ Jennings J. *The Opium Empire: Japanese Imperialism and Drug Trafficking in Asia, 1895-1945*. Westport: Praeger, 1997.

⁵ United State Senate, *Rapport Organized crime and illicit traffic in narcotics*. 1965: 680-8.

⁶ Lepage JM. *Les services secrets en Indochine*. Paris: Nouveau Monde 2012: 104-11.

trations de ces pays, jeunes et encore fragiles (hormis la Thaïlande), parmi les hauts dignitaires de l'armée ou du gouvernement. Les trafiquants décidèrent à partir de 1962 d'abandonner la voie terrestre pour recourir au transport aérien, moins risqué. Avec la complicité de certains employés de la compagnie Air Lao, des lâchers d'opium, emballés dans des boîtes de conserve enveloppées de mousse, furent organisés par Dakotas au-dessus de la mer de Siam. La marchandise était ensuite récupérée par des bateaux de pêche mettant le cap vers Hong Kong ou Singapour. D'autres lâchers avaient lieu au-dessus du Sud Vietnam, rongé par la guérilla révolutionnaire, et dont les autorités, particulièrement corrompues, cherchaient à financer le conflit en faisant flèche de tout bois. Ainsi, l'organisation de Roger Lasen avait passé un accord avec le vice-président du Sud Vietnam, le général Nguyen Cao Ky, afin d'utiliser les aéroports militaires du pays. Cet accord tacite n'empêchait cependant pas les officiers sud-vietnamiens de procéder à des saisies arbitraires sur des appareils pilotés par des militaires laotiens. D'autres lâchers, enfin, étaient effectués dans les hautes montagnes, avec la complicité du général Ouan Rattikoun, chef d'état-major de l'armée laotienne. Ce dernier fournissait aux trafiquants la protection de ses troupes : les avions chargés de stupéfiants atterrirent sur des bases où le personnel de l'armée les déchargeait. Si un pilote devait atterrir à l'étranger, comme en Thaïlande, l'état-major laotien exerçait des pressions pour le faire libérer. Mais, avec le début de l'intervention militaire américaine au Vietnam en 1964, le survol de la région devint plus risqué : radars et canons antiaériens abattirent plusieurs avions chargés en opium et morphine-base⁷.

C'est alors que les services de renseignement américains rentrèrent en scène en reprenant l'habitude des collaborations troubles de leurs collègues français. Recueillant nombre de témoignages au Laos, c'est ce que démontra Alfred McCoy dans son ouvrage en 1972. La compagnie aérienne Air America, utilisée par la CIA pour ses opérations clandestines en Asie depuis 1946 (soutien aux nationalistes chinois, puis aux forces anticommunistes d'Indochine), transportant déjà des marchandises de ravitaillement, fut mobilisée pour acheminer... de l'opium cultivé par les Hmongs et les Thaïs. Les buts de guerre étaient les mêmes que dix ans plus tôt : s'assurer du soutien des maquis Hmong contre le Nord-Vietnam et pouvoir compter sur de brillants meneurs d'hommes comme le général Vang Pao. Le trafic ainsi mis en place dura de 1965 à 1971. Mais il fut lourd d'effets pervers : produit à hauteur de 200 tonnes annuelles, l'opium était raffiné en

héroïne dans des laboratoires clandestins de Vientiane ou de Long Tien, sous le couvert de généraux laotiens comme Rattikoun. Puis le produit se retrouva dans les veines des soldats américains en mal de paradis artificiels dans l'enfer de la jungle⁸. Ces opérations secrètes de la CIA cessèrent (curieusement...) l'année même où le président Nixon lançait aux États-Unis la « guerre à la drogue ». Pour autant, l'agence continua d'un autre côté de soutenir le gouvernement thaïlandais, farouchement anticommuniste, fermant les yeux sur l'implication de certains militaires dans le trafic des opiacés.

Guérillas, pouvoirs corrompus et contrebandiers : la genèse du « triangle d'or »

Au début des années 1970, ressources en pavot, pouvoir corrompu et réseaux de contrebandiers faisaient la fortune du Laos dans le trafic d'héroïne en Asie du Sud-Est. Par exemple, un rapport franco-américain sur cette question, en 1971, indiquait que « Georges Campello, patron de bar français à Vientiane, un certain Michel Théodas, le général Kouprasith Abbhay, commandant de l'armée à Vientiane ont réussi à introduire en France de grandes quantités de stupéfiants dans les bagages du Premier ministre du Laos, Souvanna Phouma. Pour la contrebande de ces drogues, ces trafiquants utilisent les bagages diplomatiques, le personnel de la mission culturelle française et les membres de la mission militaire française au Laos. En retournant chez lui en France, chaque membre de cette mission a droit à 350 kg de bagages, avec le privilège d'être étiquetés diplomatiques, pouvant servir au transport de stupéfiants »⁷. L'utilisation de valises diplomatiques (et la corruption permettant d'accéder à ce type de contenant) est un moyen classique du grand trafic... Tandis que les notables français de l'ex-Indochine jouaient toujours un rôle prépondérant, tel un certain Michel Théodas, évoqué ci-dessus. Notable très en vue à Vientiane, directeur de la Société générale d'exploitation hôtelière et touristique du Laos entre 1963 et 1976, délégué au Conseil supérieur des Français de l'étranger entre 1967 et 1970, il assura, durant cette période, la vice-présidence du Rotary Club. Proche du ministère des Affaires étrangères laotien, il était en étroite relation avec Tiao Sopsaisana, ambassadeur du Laos en France et un dénommé Roger Zoile, trafiquant notoire et associé de la compagnie Lao Air Charter dont les cales servirent à la contrebande d'opiacés. En 1956, Théodas œuvrait pour le compte de la Mission officielle des États-Unis au Laos (USOM) et en utilisait les moyens pour amener des stupéfiants en contrebande à Saigon et à Hong Kong. Dans les années 1960, il usa de ses réseaux diplomatiques pour

⁷ Dossier Trafic des stupéfiants dans le sud-est asiatique. Archives de l'OCRTIS 1971, 38.

⁸ McCoy A. La politique de l'héroïne en Asie du Sud-Est. Paris : Flammarion, 1992 (1972).



envoyer des opiacés dans le reste de l'Asie et même en Europe. Mais aucune enquête ne parvint à débusquer cet intouchable : « En 1968, le service de police en civil de Bangkok a enquêté sur la famille Théodas à l'ambassade française de Vientiane. On lui a répondu que la famille Théodas était au-dessus de tout soupçon et qu'elle était étroitement liée d'amitié avec le Premier ministre Souvanna Phouma. »⁹... En 1975, la prise du pouvoir par les communistes obligea Théodas à revenir en France mais il poursuivit ses activités de contrebandier. En 1977, la Direction de la surveillance du territoire (DST) identifiait l'un des restaurants asiatiques parisiens dont Théodas était désormais le gérant, le Hang Tcheou, comme un point de passage obligé dans la revente d'une héroïne en provenance d'Asie du Sud-Est¹⁰.

À partir de 1975, le régime communiste laotien, la réunification du Vietnam par le Vietminh et la tragédie des Khmers rouges au Cambodge entravèrent pour un temps la production d'opium. Mais un pays indochinois épargné par le péril rouge avait pris la relève : la Birmanie. Le pays n'était pas pour autant stable, ne connaissant que la junte militaire comme forme de gouvernement depuis 1962. Ce qui favorisait les cultures illicites dans les régions frontalières difficiles d'accès et la vente d'opium comme moyen de financer un autre type d'acteurs : les guérillas politiques. Dès la fin des années 1960, le gouvernement birman, afin de lutter contre des groupes ethniques dissidents et contre la présence de groupes armés du Kuomintang (KMT) chinois, chassés de Chine populaire depuis 1949, et contrôlant des régions entières de Birmanie, créa des milices d'autodéfense (KKY). Ces dernières furent autorisées à pratiquer la culture et le commerce de l'opium pour se financer. De son côté, le KMT avait mis en place, dans le même but, des cultures et des raffineries de morphine-base employant des Chinois de Hong Kong. De même, deux chinois de Birmanie, les frères Lo Hsing-Han et Lo Hsing-Minh, fondèrent l'Armée révolutionnaire de l'État Shan-ARES, mouvement

sécessionniste en apparence, paravent d'un gigantesque trafic d'héroïne à l'échelle asiatique qui enrichit considérablement les frères Lo. La junte militaire finit par les laisser faire, l'ARES s'imposant comme un utile instrument de lutte contre la démultiplication des maquis communistes. Alliée à des reliquats du KMT, elle bénéficia de soutiens financiers de la part de la CIA, en échange de l'envoi d'agents en Chine « rouge ». Même la Thaïlande aida en douce l'ARES, convaincue que son activité affaiblissait directement ou indirectement ses ennemis héréditaires birmans et chinois¹¹.

De leur côté, dissoutes en 1973, les KKY ne rendirent pas les armes mais entrèrent à leur tour en dissidence contre le pouvoir central, à commencer derrière un certain Chan Shee-Fu, surnommé Khun Sa. Ce dernier s'imposa vite sur les couvertures de magazines occidentaux comme le terrible « Seigneur de l'opium », à la tête de la Shan United Army. Dans sa lutte contre le gouvernement de Rangoon, la production et le commerce du pavot constituaient aussi l'essentiel de son financement. Comprenant les potentialités du marché des GI englués au Vietnam, Kuhn Sa accrut sa production annuelle à 400 tonnes¹². Mais le départ des Américains au mitan de la décennie l'obligea à trouver de nouveaux débouchés pour éviter la surproduction. Cependant, la réputation du « triangle d'or » (zone frontalière entre Birmanie, Laos et Thaïlande) était désormais faite : des trafiquants d'autres régions du monde vinrent directement s'approvisionner à la source, tel l'Américain Frank Lucas, le « parrain de Harlem », à qui Ridley Scott consacra un film en 2008 (*American Gangster*). L'héroïne partit donc directement vers l'Amérique du Nord. Dès 1973, les policiers canadiens constataient qu'une héroïne ayant transité par Hong Kong ou Bangkok entrait clandestinement via le port de Vancouver¹¹. Puis ce fut le tour de l'Europe. En 1974, un passeur d'héroïne chinois fut interpellé dans un aéroport parisien : pour l'OCRIS, la Chinese Connection était née, même si cette expression des policiers français était un peu trop simplificatrice.

Mondialisation du trafic : la Chinese Connection (1974-années 1980)

L'ouverture du triangle d'or vers le marché international était d'autant plus nécessaire que le Laos produisait à nouveau. Dès 1978, afin d'acheter la paix avec les populations Hmongs en sécession, l'État laotien reprit ses mauvaises habitudes en autorisant dans l'ombre : achat, raffinement et transport de l'opium cultivé dans les montagnes. La production, de 50 tonnes en 1984, passa à 250 tonnes en 1987, le pavot devenant la première ressource agricole du Laos¹³. De son côté, Kuhn Sa se vantait toujours d'une production en centaines de tonnes d'opium. En 1988, interviewé au cœur de la jungle birmane par le journaliste australien Stephen Rice, il proposa, goguenard, au gouvernement australien de lui acheter sa production des huit années à venir pour 50 millions de dollars, afin de mettre un terme au trafic international. Un an après, il narguait les États-Unis en proposant une offre similaire¹⁴. Les laboratoires clandestins d'Asie diversifiaient également les héroïnes acheminées depuis le triangle d'or et proposées sur le marché clandestin à Bangkok, Kuala-

⁹ Fiche de renseignement sur Michel Theodas. Archives de l'OCRIS, 1972.

¹⁰ Note « trafic de drogue Laos — France » juillet 1972 ; note « détection de restaurants chinois susceptibles de servir de couverture à des trafics de stupéfiants ». OCRIS, mai 1977.

¹¹ Dasse M. Les réseaux de la drogue dans le triangle d'or. In : Cultures et conflits 1991 ; 3 : 75-86.

¹² Labrousse A. Géopolitique des drogues. Paris : PUF 2004 : 20-2.

¹³ Le problème de la drogue au Canada, 1972-1973. OCRIS.

¹⁴ Khun Sa (Chan Chee Fu), master of the heroin trade, died on October 26th, aged 73. The Economist 8 novembre 2007.

Lumpur, Singapour et Hong Kong puis dans le reste du monde. Il y eut l'héroïne brune ou *brown sugar*, de piètre qualité, coupée à la strychnine ou à la caféine, destinée normalement à être fumée par les consommateurs de Hong Kong mais injectée par les toxicomanes en Europe et en Amérique. Il y eut aussi une héroïne blanche de très grande qualité, purifiée à l'éther après acétylation : surnommée White China aux États-Unis, sa pureté avoisinait celle de la « marseillaise » de la French Connection. Enfin, au début des années 1980, on trouvait aussi une héroïne « rose » (dite « chinoise » en France) qu'il fallait s'injecter rapidement car elle gélfiait dans la cuillère¹⁵. La réexpédition de ces marchandises vers le monde occidental était le fait d'un autre type d'acteurs : les organisations criminelles, les mafias asiatiques étant de gigantesques réseaux transnationaux aux sociabilités très ritualisées et régnant sur le monde du jeu, de la prostitution et de la contrebande. La nouvelle filière internationale de l'héroïne asiatique fut donc dominée dès les années 1970 par les « triades » chinoises implantées dans les communautés chinoises extérieures à la République populaire de Chine : la 14 K, de loin la plus puissante, originaire de Canton, puis repliée sur Hong Kong ; la Ka Ki Nang, basée en Thaïlande ; la Gi Kin San, opérant depuis Singapour et la Sap Baat Chai, ou groupe des 18 Immortels, implantée en Malaisie. Les passeurs recrutés pouvaient être vietnamiens, cambodgiens, laotiens, malais, etc. Des relais, prenant appui sur les diasporas asiatiques, s'implantèrent partout dans le monde : en Europe, c'est aux Pays-Bas que les chefs de la 14 K, composés pour beaucoup de criminels en fuite s'installèrent pour réceptionner et distribuer la marchandise aux autres pays, tel Li Hin Hing, ancien policier de Hong Kong corrompu, devenu trafiquant et dirigeant une maison de jeux à Rotterdam¹⁶. Les largesses de la loi néerlandaise anti-opium de 1919 autorisaient les immigrants asiatiques à fumer l'opium dans leurs arrière-salles de boutiques, ou dans des fumeries semi-légales, à condition que ces consommateurs s'abstiennent de tout prosélytisme envers la jeunesse batave¹⁷. Le nouvel

Opiumwet de 1976 revint sur ces libéralités mais la brèche avait été entrouverte, créant un appel d'air pour les trafiquants asiatiques quand il s'agit d'exporter le surplus du triangle d'or et répondre à la hausse de la demande en Europe.

Enfin, n'oublions pas ces particuliers qui, en dehors de toute mafia, se rendirent massivement dans les années 1970-1980 en Thaïlande ou en Malaisie pour acheter de l'héroïne, brune ou blanche, et en ramener pour leurs proches :

ce trafic de « fourmis » dépeint par Armand Lercot dans son roman autobiographique *Les chiens de Bangkok* (1982). Usager-revendeur parti à Bangkok, il se fit trafiquant amateur avant d'être arrêté en 1977 et de connaître pour quelques années les sordides établissements pénitentiaires du pays¹⁸.

La filière asiatique de l'héroïne s'essouffla à la fin des années 1980. Les pressions diplomatiques sur les pays producteurs avaient fini par payer : les autorités thaïlandaises appliquaient désormais de façon drastique l'interdiction des produits servant à transformer l'opium et contrôlaient mieux leur frontière au nord de Chiangmai ; le nombre de laboratoires clandestins de production d'héroïne décrut progressivement au Laos et au Cambodge¹⁹. Puis les Drug Lords birmans se rendirent : en 1992, Lo Hsing-Han se reconvertit officiellement en homme d'affaires, à la tête de l'Asia World Group, entre Rangoon et Singapour, continuant cependant son activité trafiquante en sous-main ; Khun Sa déposa les armes en 1996 en échange de la promesse de la junte militaire de ne pas être extradé vers les États-Unis. Surtout, le triangle d'or subit la forte concurrence du « croissant d'or », en Asie centrale, qui le supplanta définitivement dans les années 1990 : l'Afghanistan est depuis le premier producteur mondial d'opium.

Pour autant, la géopolitique de la drogue en Asie du Sud-Est n'est pas un domaine forclus. Des guérillas et des mafias restent actives dans le triangle d'or et de nouveaux barons de la drogue, tel le sino-birman Wei Shao Kang, à la tête de la United Wa State Army, une nouvelle guérilla fédérant cette fois l'ethnie Wa, ont mis en place dès les années 1990 des laboratoires de drogues de synthèse. L'ecstasy et surtout la méthamphétamine (*yaa baa*), après avoir saturé le marché thaïlandais, déferlent désormais sur toute l'Asie...

¹⁵ Leteur S. *Les produits stupéfiants*. École nationale de police, 1989.

¹⁶ *Synthèse des affaires chinoises*. OCRIS 1984.

¹⁷ Kort (de) M. *Tüssen patient en deliquent; Het Geschiedenis van het Nederlandse Drugsbeleid*. Rotterdam : Verloren 1995 : 81-115.

¹⁸ Lercot A. *Les chiens de Bangkok*. Paris : Grasset, 1982.

¹⁹ *Revue internationale de Police criminelle* novembre 1988 : 415, et janvier 1990 : 422.

Philippines : un massacre de masse au nom de la « guerre à la drogue »

Gwenola Ricordeau / Sociologue, Université Lille 1 - Clersé

Plus de 9 000 morts. Ce seul chiffre donne la mesure du tragique — et provisoire — bilan de la « guerre à la drogue » que le président des Philippines, Rodrigo Duterte, mène depuis son entrée en fonction le 30 juin 2016, en mobilisant une rhétorique toxicophobe et au prétexte de rétablir « la paix et l'ordre » et de protéger l'État philippin d'organisations criminelles. Malgré les critiques qui s'élèvent, aux Philippines et à l'étranger, contre l'Oplan Double Barrel (Opération Double Canon), des atteintes aux droits humains continuent d'être commises à grande échelle.

Les Philippines¹

Situé en Asie du Sud-Est et peuplé d'un peu plus de 100 millions d'habitants, le pays est un immense archipel. Après avoir été successivement colonisé par l'Espagne, puis les États-Unis, le pays a proclamé son indépendance en 1946. Le régime démocratique a été rétabli en 1986, suite au renversement du dictateur Ferdinand Marcos. Environ 10 % de la population travaillent à l'étranger en raison d'une politique économique qui repose, depuis plusieurs décennies, sur l'exportation de la main d'œuvre. Malgré une croissance rapide qui le fait figurer parmi les « Tigres asiatiques » et se traduit par un important exode rural vers les villes (notamment la capitale, Manille), le pays reste peu développé, avec un cinquième de sa population sous le seuil de pauvreté et un secteur agricole qui emploie près d'un tiers de la main d'œuvre.

¹ Pour une synthèse (histoire, économie, population, etc.) du pays : William Gueraiche (dir.), *Philippines contemporaines*. Paris : Les Indes Savantes 2013.

En avril 2015, les Philippines ont vécu aux rythmes des nouvelles qui parvenaient de la prison de Nusa Kambangan, en Indonésie :

rien ne semblait s'opposer à l'exécution imminente de Mary Jane Veloso, une travailleuse domestique philippine, accusée de transport illégal de produits stupéfiants. Rien, hormis l'immense émotion suscitée par son calvaire. Dans un pays où quasiment toutes les familles bénéficient de l'argent envoyé par des proches travaillant à l'étranger, le cas de Veloso résonnait dans le cœur des philippins. Elle était bien moins considérée comme une coupable que comme une victime — de la pauvreté de son pays d'origine et des réseaux mafieux. La médiatisation de son cas a d'ailleurs permis d'attirer l'attention sur un fait souvent méconnu : près de 1 300 Philippines² sont incarcérés pour transport illégal de produits stupéfiants en dehors du territoire national et la plupart des 80 Philippines qui se trouvent dans des couloirs de la mort à travers le monde (en particulier en Chine et en Malaisie) ont été condamnés pour ce motif.

Un an plus tard, l'émotion a changé de camp. À la faveur de l'arrivée à la présidence, le 30 juin 2016, de Rodrigo Duterte, l'idée qu'il faille, par tous les moyens, en finir avec la drogue a triomphé. Arguant qu'elle est un impor-

² Estimation du Department of Foreign Affairs, mai 2016.

tant facteur de pauvreté et de la nécessité d'empêcher les Philippines de devenir un « narco-État », Duterte a désigné la drogue comme le principal ennemi des Philippines et a prôné une attitude impitoyable à l'égard des usagers, des revendeurs, des passeurs et des trafiquants. Il a même réussi à faire entendre que Veloso méritait d'être exécutée³.

Avant d'avoir une ambition nationale, Duterte a été l'homme fort de Mindanao, la principale île du sud de l'archipel, où il a longtemps été maire de Davao City⁴. Présentée comme la « vitrine » de son programme présidentiel, la ville a acquis, sous ses mandatures successives, une image singulière : elle est réputée pour ses politiques progressistes en matière d'égalité hommes/femmes et d'accès à la contraception, mais aussi pour être parmi les villes les plus sûres du pays. Mais Duterte doit son surnom de « Duterte Harry »⁵ à ses liens avec les Davao Death Squad (« escadrons de la mort de Davao ») et la sécurité qui règne dans sa ville a le goût du sang⁶.

Lors de l'annonce de sa candidature en novembre 2015, Duterte ne semblait pas pouvoir remporter les élections, en raison de sa réputation sulfureuse et de son style outrancier. Malgré ses provocations (qui lui ont valu d'avoir été désigné comme le « Donald Trump d'Asie »), il a déjoué les pronostics en positionnant sa campagne contre les « élites de Manille » et en promettant une « guerre à la drogue » qui permettrait de rétablir « la paix et l'ordre ».

Produits stupéfiants et usagers

Tirés d'enquêtes souvent anciennes et peu fiables, les chiffres sur les usages de produits stupéfiants aux Philippines sont à manipuler avec précaution. Ce qui fait généralement défaut à Duterte qui, par exemple, lors de son discours inaugural, a évoqué « 3,7 millions de drogués », en se fondant sur les chiffres de la Philippines Drug Enforcement Agency. Une autre institution gouvernementale (le Dangerous Drugs Board) évalue plutôt leur nombre entre 1,3 et 1,7 million – selon des enquêtes menées au début des années 2010. Ces chiffres ne disent évidemment rien de la diversité des produits stupéfiants, ni de celle de leurs usages, mais ils sont quasiment les seuls disponibles avec ceux rendant compte de l'activité policière (nombre d'arrestations, quantités saisies, etc.). Ils indiquent, avec les travaux de l'United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC), une proportion d'usagers plutôt basse au regard des

comparaisons internationales. Une autre estimation souvent mobilisée indique que 25 % des communes seraient « affectées » par la « drogue » à l'échelle nationale et 99 % dans la région-capitale de Manille⁷. En fait, ces chiffres renseignent moins sur la consommation de produits stupéfiants et les consommateurs que sur la manière dont « la drogue » est pensée.

Aux Philippines, le terme de « drogue » désigne, en fait, essentiellement la méthamphétamine, localement appelée *shabu*, et, accessoirement, le cannabis. L'ecstasy, les benzodiazépines, les drogues par inhalation et les opiacés de synthèse sont également consommés, mais dans des proportions bien moindres. Le cannabis, en raison de son approvisionnement et du profil de ses consommateurs⁸, ne suscite pas les mêmes crispations que le *shabu*. Celui-ci étant principalement visé par la « guerre à la drogue », il faut en dire quelques mots. Il est apparu dans les années 1980 dans le pays, mais son usage s'est répandu une décennie plus tard ; 16 % de la population en aurait déjà consommé. Mais ses consommateurs réguliers sont essentiellement des hommes des milieux les plus défavorisés qui recherchent son effet stimulant (en raison de la grande résistance physique et des amplitudes horaires importantes qu'implique le travail dans l'économie informelle) et anorexigène (plus de 13 % des foyers philippins rapportent souffrir de la faim au moins une fois par trimestre). Le marché national est approvisionné par des mafias d'Asie de l'Est, en particulier chinoises, et d'Afrique – la participation du cartel de Sinaloa (Mexique) est rapportée depuis quelques années. Mais l'installation de laboratoires sur le sol philippin permet aussi à ces organisations de faire du pays l'une des plaques tournantes du trafic de méthamphétamine en Asie du Sud-Est.

La législation, en place depuis une quinzaine d'années, est sévère à l'égard des usagers : la possession (jusqu'à 5 g, pour l'opium, l'héroïne, la cocaïne, la résine de cannabis ou le *shabu*) est punie d'une peine de 12 à 20 ans de prison. Quant aux personnes cultivant le cannabis, elles encourent une incarcération à perpétuité. Au regard du nombre de saisies de produits stupéfiants et de personnes incarcérées pour des délits/crimes liés à ces produits, les Philippines étaient loin d'être un pays laxiste en la matière, avant même l'arrivée au pouvoir de Duterte. Pour compléter ce rapide tableau, signalons des politiques de santé publique étrangères à la logique de réduction des risques⁹ et le peu de structures de prise en charge des usagers : jusqu'à l'an passé, le département de la santé en comptait 44, dont une quinzaine d'établissements publics accueillant un peu plus de 5 000 patients annuellement.

³ Elle est toujours dans le couloir de la mort, mais sa condamnation pourrait être révisée.

⁴ Il a été maire de 1988 à 1998, puis de 2001 à 2010 et, enfin, de 2013 et 2016, après avoir laissé le poste quelques années à sa fille Sara Duterte-Carpio.

⁵ Référence au surnom « Dirty Harry » de l'inspecteur Harry (incarné à l'écran par Clint Eastwood), connu pour ses méthodes expéditives.

⁶ Amnesty International et Human Rights Watch notamment ont documenté plus de 1 424 assassinats commis entre 1998 et 2015.

⁷ Philippine Center on Transnational Crime : www.pctc.gov.ph/illegal-drug-trafficking.html

⁸ La marijuana est cultivée localement, notamment dans le nord du pays, et ses usagers (outre des groupes autochtones qui l'utilisent pour la médecine et certains rituels) n'appartiennent pas massivement aux populations urbaines marginalisées.

⁹ Par exemple, ce n'est qu'en 2012 qu'une loi, votée à l'issue d'une longue bataille politique, a permis de généraliser l'accès aux préservatifs.



Victimes d'*Oplan Double Barrel*

Lors de son entrée en fonction, en juin 2016, Duterte s'engage à débarrasser le pays du « problème de la drogue » en six mois. Très vite, il dénonce publiquement des « *drug personalities* »¹⁰, dont des listes sont publiées, et sa « guerre à la drogue » prend forme sous l'appellation *Oplan Double Barrel* dont le nom indique qu'elle vise simultanément les usagers et les cartels (dans la réalité, plutôt les revendeurs).

Parmi les mesures prises, figure *Oplan Tokhang*, une opération (décrite comme une « approche communautaire ») visant à l'établissement, par les autorités locales et les habitants, de listes d'usagers et de revendeurs de drogues. Puis, à partir de ces listes, d'autres sources d'information et de tests de « drogue » menés à large échelle (dans les administrations, les écoles, les entreprises, etc.), la police procède à des visites domiciliaires. Elle certifie les maisons « sans drogue » et invite les usagers et les revendeurs à promettre de cesser leurs activités. Entre début juillet 2016 et fin janvier 2017, la police a visité plus de 7 millions de maisons, mené plus de 43 000 opérations de contrôle et procédé à plus de 53 000 arrestations. À cela s'ajoute le choix fait par près de 1,2 million de personnes (80 000 revendeurs et 1,1 million d'usagers¹¹) de se rendre « volontairement » aux autorités.

Mais *Oplan Double Barrel* a été suspendu le 30 janvier après le scandale suscité par l'ampleur des *extrajudicial killings* (EJK, « exécutions extrajudiciaires »), et la mort de Jee Ick-Joo en particulier (cf. infra). La « guerre à la drogue » a repris le 6 mars 2017, sous un nouveau nom (*Oplan Double Barrel Alpha Reloaded*), avec un rythme toujours soutenu d'arrestations (11 000 entre début mars et fin avril), de visites domiciliaires (près de 800 000) et de redditions « volontaires » (plus de 95 000 personnes).

Outre le nombre spectaculaire d'opérations policières, la « guerre à la drogue » se traduit par un nombre important de morts. Entre le 30 juin 2016 et le 30 janvier 2017, plus de 7 000 personnes ont été tuées : 2 255 d'entre elles sont mortes lors d'opérations de police et les autres ont été tuées par des *vigilantes*, des individus non identifiés qui, à l'instar des Davao Death Squad, laissent sur leurs victimes des messages les désignant comme des *tulaks* (dealers) ou des usagers de drogue. On estime désormais (fin avril) que la « guerre à la drogue » a fait 9 000 morts. Parmi ces victimes, figurent beaucoup de personnes qui apparaissent sur les listes des « *drug personalities* », des usagers, des revendeurs, mais

aussi des victimes d'accusations mensongères, des victimes collatérales (notamment des enfants) et des personnes connues pour leur engagement politique¹².

C'est le propre d'un massacre de masse de rendre impossible l'évocation de chacune des victimes¹³. Il faudrait raconter l'histoire de Danica Mae Garcia, tuée en août, à l'âge de 5 ans, d'une balle destinée à son grand-père. Et puis Althea Fhem Barbon, une petite fille de 4 ans, tuée en septembre aux côtés de son père. Et aussi Luzviminda Siapo, qui a dû baiser les pieds de son employeur koweïti pour pouvoir se rendre aux funérailles de son fils de 19 ans, tué après une dénonciation calomnieuse. Il faudrait raconter une journée ordinaire, sa trentaine de morts et toutes ces vies brisées.

La mort de Jee Ick-Joo est devenue un cas emblématique des EJK. Ce Sud-Coréen a été kidnappé le 18 octobre 2016 à son domicile, à Angeles City, par des membres de l'Anti-Illegal Drugs Group¹⁴ agissant en dehors d'un cadre officiel. Ceux-ci auraient tué Jee Ick-Joo le jour même, mais auraient également réussi à obtenir le paiement par sa famille d'une rançon de 100 000 \$. La polémique suscitée par la médiatisation de la mort de Jee Ick-Joo a contribué à l'interruption, fin janvier, d'*Oplan Double Barrel*. Malgré la promesse de Duterte d'une « guerre à la drogue » désormais « propre », les EJK ont repris, leur rythme ayant certes ralenti.

Mais les EJK ne constituent pas les uniques violations des droits humains commises dans le cadre de la « guerre à la drogue ». Les prisonniers s'entassent dans des prisons qui connaissent un afflux sans précédent. Une véritable « économie de la mort » se développe, car les pompes funèbres rétribuent (jusqu'à 10 000 pesos/190 euros) les policiers qui leur apportent des corps. En outre, la responsabilité de la police dans ces atteintes aux droits humains est flagrante. Le chiffre des personnes tuées lors des opérations de police donne la mesure du peu de cas qu'elle fait de la population. Les personnes détenues ne sont d'ailleurs parfois pas à l'abri de ses exactions, comme l'illustre le cas de Rolando Espinosa Sr.¹⁵. Des cas de détention illégale ont également été rapportés. Et surtout, selon de nombreux témoignages et enquêtes menées par des groupes de défense des droits humains, les auteurs des EJK, les *vigilantes*, seraient pour l'essentiel des policiers agissant masqués et motivés par des primes¹⁶.

Guerre aux usagers et durcissement du régime

Outre les EJK, la « guerre à la drogue » se traduit par des discours toxicophobes et la déshumanisation des usagers – littéralement, puisque Duterte a déclaré, en août 2016,

¹⁰ Politiciens, hauts fonctionnaires, personnes de la haute société, etc. impliqués dans le trafic de produits stupéfiants.

¹¹ Les consommateurs de cannabis sont très minoritaires parmi les arrestations et les redditions, qui touchent essentiellement les usagers de shabu.

¹² Selon Karapatan, une organisation de défense des droits humains, 47 militants ont été tués entre juin 2016 et avril 2017 : www.karapatan.org

¹³ Le Philippine Inquirer tient à jour une liste partielle, des victimes : <http://newsinfo.inquirer.net/794598/kill-list-drugs-duterte>

¹⁴ Une branche de la police nationale dédiée aux opérations antidrogues.

¹⁵ Lorsque, en août dernier, la présence, sur la liste des « *drug personalities* », du nom du maire d'Albuera (Leyte) a été dévoilée, celui-ci s'est rendu aux autorités, mais des policiers l'ont tué dans sa cellule.

¹⁶ Elles seraient de 5 000 pesos (95 euros) pour l'assassinat d'un usager et de 10 à 15 000 pesos (190 à 285 euros) pour celui d'un vendeur.

douter qu'ils soient des « êtres humains ». Elle se traduit également par l'augmentation du prix d'achat du *shabu*. À l'instar de ce qui s'observe généralement avec ce genre de politique, la désorganisation des réseaux se répercute sur les prix de vente et la réduction de 80 à 90 % de l'« offre de drogue », telle que l'annonçait (sans fondements sérieux) en septembre dernier le chef de la Police, Dela Rosa¹⁷, est évidemment temporaire.

Duterte a fait part, publiquement et à plusieurs reprises, du dégoût que lui inspirait l'usage de l'argent public au bénéfice des usagers. Néanmoins, parmi ses premières mesures, figure l'édification de nouvelles structures de soins, dont l'emblématique « Mega Drug Abuse Treatment and Rehabilitation Center ». L'apport en argent public étant réduit au minimum pour sa construction, celle-ci a essentiellement reposé sur des dons, notamment de l'étranger, comme ceux de la Japan International Cooperation Agency (à hauteur de 16 millions de dollars) et du milliardaire chinois Huang Rulun. L'emplacement du « Mega Drug Abuse Treatment and Rehabilitation Center » (à Fort Magsaysay, un terrain militaire, à plus de 150 km de la mégapole de Manille) et son gigantisme (2 500 lits ont été ouverts en novembre 2016 sur un total de 10 000 prévus) témoignent d'une politique relevant essentiellement du contrôle des usagers et de leur éloignement des grands centres urbains.

L'ampleur des violations des droits humains commises dans le cadre de la « guerre à la drogue » constitue une escalade dans un pays où les EJK (dont sont en particulier victimes les militants politiques et les journalistes) sont structurelles. Ainsi, plus de 300 EJK ont été commis lors des cinq années de la mandature du précédent président, Benigno Aquino. Mais le bilan de la « guerre à la drogue » de Duterte dépasse déjà ce qui constitue, aux Philippines, un étalon en matière de violations des droits humains : le régime de la loi martiale de Ferdinand Marcos (1972-1986) – qui s'est soldé, selon les chiffres généralement retenus, par 3 240 personnes tuées et 70 000 autres incarcérées.

Par ailleurs, malgré la fragilité du régime démocratique depuis sa réinstauration il y a une trentaine d'années, la dictature de Marcos a toujours constitué un puissant repoussoir¹⁸. Duterte a donc commis une véritable rupture en autorisant, en novembre 2016, l'enterrement de Marcos au Libingan ng mga Bayan (le cimetière des héros de la nation). Pire, il a fait planer le spectre d'un rétablissement du régime de la loi martiale en menaçant, en novembre 2016, de suspendre l'ordonnance d'*habeas corpus* afin d'intensifier sa « guerre à la drogue ».

La « guerre à la drogue » participe d'un climat général d'impunité : les milliers de victimes des opérations policières ne font pas l'objet de véritables enquêtes et aucune poursuite n'a été engagée dans le cadre des enquêtes sur les EJK. De plus, Duterte a multiplié les déclarations encourageant les EJK : il a successivement prévu de tuer 3 millions de drogués, puis « seulement » 100 000 personnes et il a proposé de procéder quotidiennement à l'exécution d'une condamnation à mort. En décembre 2016, il a même reconnu avoir participé à des exactions¹⁹. Simultanément, la législation se durcit, avec le dépôt de propositions de loi abaissant l'âge de la responsabilité pénale à 9 ans et rétablissant la peine de mort, notamment pour certains crimes liés au trafic de stupéfiants²⁰.

Réactions nationales et internationales

Le sort qui a été fait à la sénatrice Leila De Lima, l'une des figures de l'opposition à Duterte, est emblématique. En septembre 2016, elle a été évincée de la présidence de la commission sénatoriale sur la justice et les droits humains qui enquêtait sur les EJK commis dans le cadre de la « guerre à la drogue ». Elle a fait l'objet d'attaques personnelles de la part du Président (au sujet de supposées relations sexuelles qu'elle aurait eu avec son chauffeur, par exemple), mais le Président l'a, en outre, accusée d'avoir été mêlée à un trafic de drogue lorsqu'elle était ministre de la Justice sous le précédent Président. Cette accusation a conduit, en février dernier, à son arrestation. Incarcérée depuis lors et considérée par Amnesty internationale comme une « prisonnière d'opinion », De Lima est bien davantage une victime du régime de Duterte que coupable des accusations faites à son encontre et auxquelles personne ne croit réellement. Le plus sérieux opposant à Duterte est certainement l'église catholique, un acteur politique majeur dans l'archipel, comme l'a démontré son rôle dans le renversement du dictateur Marcos en 1986 ou dans celui du président Joseph Estrada en 2001. Duterte (en raison de sa politique progressiste en matière d'accès aux méthodes contraceptives) est un ennemi de longue date de l'église catholique, qui est de plus engagée depuis plusieurs décennies contre les violations des droits humains dans le pays. L'église catholique se retrouve donc en première ligne dans la dénonciation de la « guerre à la drogue » et dans l'opposition au projet de rétablissement de la peine de mort. Du sommet de l'institution (notamment le président de la conférence des évêques, l'archevêque Socrates Villegas) jusqu'aux églises qui affichent leur condamnation des EJK et accueillent même des usagers et des proches de personnes assassinées, en passant par des

¹⁷ « PNP chief: Illegal Drug Supply already Reduced by 80-90 percent », GMA Network, 16 septembre 2016.

¹⁸ Ricordeau G. *Les Philippines de Cory Aquino à Benigno Aquino : vingt-cinq ans après la transition démocratique*. Mouvements 2011 ; 67 : 160-7.

¹⁹ « Le président philippin se vante d'avoir jeté un homme d'un hélicoptère ». *Le Figaro* 29 décembre 2016. www.bbc.com/news/world-asia-38337746

²⁰ *Abolie en 1987 lors du rétablissement de la démocratie, la peine de mort a été momentanément rétablie entre 1993 et 2006.*



prêtres engagés dans le *Network against killings* aux Philippines.

À l'échelle internationale, si les insultes de Duterte à l'encontre des « grands de ce monde » (Obama et le Pape notamment) ont régulièrement fait les gros titres de la presse, la diplomatie philippine a été faiblement affectée par la « guerre à la drogue ». Des reportages courageux de journalistes étrangers²¹ et philippins et plusieurs enquêtes d'organisations de défense des droits humains ont poussé la communauté internationale à exprimer ses inquiétudes, sinon condamner. Dès août 2016, les Nations unies, notamment par la voix d'Agnès Callamard, rapporteuse spéciale sur les exécutions extrajudiciaires, ont fait part de leur préoccupation. Quelques mois plus tard, le Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a appelé à une investigation après que Duterte ait publiquement reconnu sa participation aux EJK commis par les *Davao Death Squad*. Certains opposants philippins à la « guerre à la drogue » comptent désormais beaucoup sur les organisations internationales, comme en témoigne le dépôt, fin avril, d'une information²² auprès de la Cour pénale internationale par un avocat philippin.

Conclusion

Duterte a déclaré la « guerre à la drogue » alors que les pays précédemment engagés dans de telles politiques en ont déjà fait un bilan sévère. La Thaïlande, un pays voisin, a tiré peu de bénéfices, à moyen terme, de la campagne qu'elle a menée en 2003 et qui s'est soldée par 2275 morts, 55 000 arrestations et près de 300 000 personnes obligées de suivre un traitement. Quant aux « narco-États » latino-américains que Duterte évoque comme des repoussoirs, certains de leurs anciens présidents – Fernando Henrique Cardoso (Brésil), Ernesto Zedillo (Mexique) et Cesar Gaviria (Colombie) – ont appelé dès 2009 à la légalisation des drogues, après avoir été les premiers témoins de l'échec des stratégies répressives.

Il est difficile, dans l'immédiat, de trouver des raisons d'espérer. Les EJK continuent, même si leur rythme s'est ralenti, et la culture de l'impunité marquera durablement la société philippine. Les usagers, confrontés à une criminalisation sans précédent, sont loin de pouvoir accéder à des pratiques de réduction des risques, mais aussi de pouvoir se faire entendre collectivement. Malgré les critiques qui se sont élevées, la politique de Duterte bénéficie d'un fort soutien (qu'il est néanmoins difficile d'évaluer dans un contexte de vio-

lences à l'égard des opposants²³) : elle a réussi à imposer des analyses simplistes (notamment l'idée que les problèmes liés aux usages de drogue se règlent en visant l'offre de produits) et elle a su mettre à son service des intellectuels, à l'instar de Brillante Mendoza²⁴ qui a réalisé deux spots publicitaires pour l'appuyer.

Néanmoins, le Parlement philippin discute actuellement d'une proposition de loi autorisant l'usage médical du cannabis. Les quelques parlementaires qui soutiennent la campagne menée par la Philippine Cannabis Compassion Society (PCCS) ont reçu l'an passé un soutien inattendu lorsque Duterte s'est prononcé en faveur de l'usage médical du cannabis. Le président des Philippines, qui a admis avoir fait, par le passé, un usage abusif du fentanyl, un analgésique opioïde, n'est pas à une ambiguïté près. Mais sa haine viscérale des usagers de produits stupéfiants ne l'a pas quitté. Le lundi 17 avril dernier, il s'est adressé en ces termes à des travailleurs philippins revenant d'Arabie saoudite : « Si vous perdez votre travail, je vais vous en donner un. Tuez les drogués ! »

²¹ « They Are Slaughtering Us Like Animals » (*New York Times*, 7 décembre 2016), du photjournaliste Daniel Berehulak, récompensé en avril 2017 par un prix Pulitzer. www.nytimes.com/interactive/2016/12/07/world/asia/rodrigo-duterte-philippines-drugs-killings.html?_r=0

²² Il s'agit d'une étape préalable à l'ouverture d'une enquête que pourrait décider Fatou Bensouda, la procureure de la Cour pénale internationale, qui avait déjà menacé, en octobre dernier, d'entamer une telle démarche.

²³ Sur l'opération de cyber-harcèlement des opposants (Oplan Cyber Tokhan), voir : Don Kevin Hapal, « Oplan Cyber Tokhan on Facebook: 'Extrajudicial reporting' », *Rappler*, 1^{er} décembre 2016. www.rappler.com/newsbreak/investigative/154099-oplan-cyber-tokhan-facebook-security

²⁴ Réalisateur dont les films « Kinatay » et « Ma Rosa » ont été récompensés au Festival de Cannes.

Colombie : trente ans de guerre lasse contre les drogues

Olga L. González / Docteure en sociologie et chercheuse associée à l'Urmis, Université Paris Diderot

Et si la « guerre contre les drogues » était addictive ? Et si elle consistait non pas dans une stratégie pour combattre les forces qui dominent ce marché mais en une forme de gouvernance ? C'est cette impression qui ressort de l'expérience de la Colombie, obstinée dans la poursuite de la même politique depuis une bonne trentaine d'années. Afin d'apporter des éclaircissements sur le sujet, Olga L. González s'est entretenue avec le sociologue colombien, spécialiste des drogues et chercheur au Transnational Institute d'Amsterdam, Ricardo Vargas, pour ce numéro de Swaps.

Olga L. González : La Colombie mène une politique agressive antidrogue depuis plus de 30 ans. Pourriez-vous rappeler de manière détaillée les principales étapes de cette politique ?

Ricardo Vargas : On peut distinguer quatre étapes. La première, la « guerre contre les cartels », s'étend des années 1980 jusqu'aux années 1990, principalement contre ceux de Medellín et de Cali. Cette phase finit avec la mort de Pablo Escobar (1993) et l'extradition, vers les États-Unis, des chefs du cartel de Cali et du nord du Valle.

La deuxième phase, la « guerre contre les cultures à usage illicite », s'étend du début des années 1990 jusqu'en 1999. Elle se caractérise par les aspersions aériennes (jusqu'en 1995 pour le pavot, et jusqu'à 1999 pour la coca). Ces expériences ont été réalisées dans le cadre d'une étroite « collaboration » avec les États-Unis formalisée dans le Plan Colombie. La troisième phase est l'intensification de cette « guerre contre les cultures à usage illicite » jusqu'en 2016 avec l'objectif de combattre les ressources obtenues par les guérillas avec l'argent de la drogue.

La quatrième phase démarre à présent, avec la signature des accords de paix avec les Farc (2016). Elle se donne pour objectif la suspension des aspersions aériennes et

l'éradication manuelle des plants de coca. Elle n'aborde pas sérieusement les conséquences de cette éradication pour les milliers de paysans qui dépendent, dans une bonne mesure, des cultures de coca pour augmenter leurs revenus.

O.L.G. : La Colombie s'est alignée sur les positions des États-Unis. Quelles en ont été les conséquences politiques, économiques et sociales pour ce pays ?

R.V. : Elles sont de plusieurs types. Politiquement, les cultures de coca ont prospéré dans les « zones de colonisation », celles situées notamment dans le sud-ouest et l'est du pays, éloignées des centres de pouvoir, d'accès difficile, peu fertiles et qui sont devenues, du fait des groupes armés, des zones que l'État ne peut pas contrôler facilement. Son implantation se limite souvent à une unité de l'armée ou de la police, pour lutter contre les guérillas. Ce type de présence ne contribue pas à donner une légitimité à l'État.

À côté, les autres activités illégales ne sont pas touchées par cette « guerre contre les drogues ». Le blanchiment d'actifs est tout aussi vigoureux. Parallèlement, la confrontation politique se poursuit via la concentration des terres et via le financement de groupes armés paramilitaires, dont la mission est de dépouiller les paysans.



Rappel historique

Si les cultures de plantes psychotropes y sont anciennes – pour ce qui est de la coca, elles datent de la période précolombienne – la réelle expansion des cultures illicites date de la période récente (années 1970 pour le cannabis, années 1980 pour la coca; le pavot, moins répandu, a été introduit dans les années 1990). Cependant, à la différence d'autres pays de la zone andine, l'usage traditionnel est de nos jours très marginal. Plusieurs facteurs expliquent la pérennité de la question des drogues en Colombie. En premier lieu, l'existence d'une paysannerie pauvre : la Colombie est en effet un des pays les plus inégaux au monde ; dans les campagnes, les inégalités sont encore plus criantes (selon le récent « recensement agricole », 70 % des propriétés agricoles ont moins de 5 hectares et n'occupent que 5 % de la surface agricole, tandis que les terrains de plus de 500 hectares sont entre les mains de 0,4 % des propriétaires et occupent 41 % de cette surface). Il y a, en conséquence, un grand réservoir de main d'œuvre journalière pour travailler dans ces cultures, même si elles sont illicites.

Un deuxième facteur évident est l'existence d'un vieux conflit armé. Schématiquement, celui-ci oppose une guérilla ancrée dans le monde rural depuis une cinquantaine d'années, et qui a consolidé une partie de son pouvoir par le biais du contrôle des régions éloignées des pouvoirs centraux, où ces cultures sont très étendues, aux groupes paramilitaires. Ceux-ci ont bénéficié de grandes complicités au sommet de l'État, spécialement durant la période du gouvernement d'Alvaro Uribe (2002-2010), et disposent d'importantes ressources issues du trafic de cocaïne.

Pendant les trente dernières années, la guerre contre les drogues a fait office de stratégie « antisubversive ». Cette étape a été théorisée et menée main dans la main avec les États-Unis ; elle a atteint son point culminant avec le « Plan Colombie » (l'armée colombienne est devenue un des principaux destinataires de l'aide des États-Unis).

Dans ce pays à la topographie accidentée qui rend difficile le travail sur le terrain, il existe un savoir-faire de plus en plus perfectionné en matière de trafic

international. Nous ne sommes plus dans le folklore des années 1980, avec des petits avions livrant des cargaisons vers les États-Unis, s'appuyant sur la grande diaspora colombienne. Tandis que la demande s'est élargie (la cocaïne colombienne est consommée dans tout le continent américain, du Canada à l'Argentine, mais aussi en Europe de l'Ouest), le trafic s'effectue par des chemins de plus en plus complexes.

Les Caraïbes, plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et les pays de l'est de l'Europe jouent un rôle pivot. De nouvelles alliances ont été établies, ainsi, les trafiquants mexicains, brésiliens et espagnols sont très souvent impliqués.

En outre, la diaspora colombienne (à l'heure actuelle, 10 % des Colombiens habitent à l'étranger) peut servir de relais pour établir des contacts avec les mafias locales. Et un grand nombre d'aventuriers colombiens (les « mules », petits trafiquants qui cherchent à franchir des frontières internationales) sont emprisonnés dans le monde entier pour narcotrafic. Cependant, les connaissances sur l'organisation du trafic à grande échelle restent peu connues.

Aujourd'hui, la démobilisation des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc) et l'accord de paix signé en 2016 pourraient donner l'impression que se dessinent les contours d'une nouvelle étape, par le biais notamment de l'importante somme destinée à financer l'éradication et la substitution des cultures de coca, et globalement le soutien économique des États-Unis à la paix colombienne (450 millions de dollars y ont été destinés par le Congrès et attendent la confirmation de M. Trump).

Cette impression est à relativiser parce que les forces économiques et politiques du système mafieux restent très vives. Elles sont en effet bien implantées dans les couches dominantes de la société, enrichies par la concentration du foncier et la diversification de leurs activités économiques (immobilier, activités politiques, finances, services « publics », etc.). Il ne faut pas espérer d'elles qu'elles combattent le trafic sérieusement. En outre, la demande interne vers les pays voisins s'agrandit. La consommation de cocaïne et autres stupéfiants pose de sérieux défis en termes de santé publique, mais surtout de gouvernance locale, comme on l'a vu durant l'opération militaire menée dans le « Bronx » en mai 2016, ce secteur du centre-ville de Bogota sous le contrôle des mafias du crack. - O.L.G.

En effet, les narcotrafiquants ont acheté des terres à des petits et moyens propriétaires, avec des menaces du type : « Vous me vendez la terre ou je l'achète à votre veuve, c'est à vous de décider. »

Les conséquences sociales sont d'envergure : déplacement forcé de milliers de Colombiens, stigmatisation des producteurs de coca comme alliés du narcotrafic ou des guérillas, stigmatisation des usagers de drogues, militarisation des zones « de colonisation » avec tous les abus que commet la force publique sur la population civile, enfin, il y a des conséquences en raison d'un niveau élevé des violences dans ces régions. Quant aux conséquences écologiques, il y a un réel problème en amont et en aval, car la production de pâte de coca et les aspersions entraînent des dégâts dans l'écosystème.

O.L.G. : Que savons-nous sur la structure agraire des cultures de coca ? S'agit-il de petits, moyens ou grands cultivateurs ?

R.V. : On ne connaît pas ces données avec précision. Sur le terrain, on observe qu'il y a moins de cultures extensives. On voit qu'il y a différentes manières de cultiver, par exemple on répartit les cultures dans différents petits emplacements pour éviter l'éradication forcée. Mais on ne dispose pas d'information sur les exploitants, et l'exploitation des enquêtes officielles a de grandes limites, étant donné l'illégalité de cette culture, et vu que l'État peut utiliser ces données dans sa politique répressive.

O.L.G. : D'après le ministère de la Défense colombien, 370 tonnes de cocaïne en Colombie ont été saisies en 2016. Quel commentaire suscite en vous ce chiffre impressionnant ?

R.V. : Il est certain que le potentiel de production a augmenté. Grâce aux nouvelles variétés des plants et aux améliorations agronomiques, aujourd'hui, une surface plus petite produit davantage de feuilles de coca qu'il y a quelques années.

En outre, les narcotrafiquants n'ont été que peu affectés par la guerre contre les drogues, celle-ci se focalisant quasi exclusivement sur les cultures de coca, avec des résultats plus que limités¹. Quant aux routes, réseaux, produits chimiques nécessaires à la transformation, lieux d'acheminement et trafic, ceux-ci restent peu inquiétés.

O.L.G. : Que savons-nous, au fait, des principaux narcotrafiquants ou réseaux d'exportation de cocaïne colombienne ?

R.V. : On connaît peu de choses, étant donné que les nouvelles générations de narcotrafiquants ont tiré les leçons des expériences du passé et se font plus discrètes. Il s'agit en général de jeunes entrepreneurs possédant des

compétences en matière de transactions internationales, de blanchiment d'actifs, et ayant la possibilité de se déplacer dans un monde globalisé. En Colombie, on ne dispose de connaissances que sur les structures criminelles qui proposent leurs services de protection pour l'acheminement vers l'étranger. Mais même si ces structures sont touchées, elles sont rapidement remplacées par d'autres. Enfin, on sait que les marchés internationaux se sont ouverts. Des groupes colombiens participent aux marchés ouest et est-européen, australien, africain et, plus récemment, asiatique.

O.L.G. : La politique antidrogue a été un des six points abordés durant le processus de paix avec les Farc. Pourquoi, d'après vous, avoir introduit ce point dans l'agenda des négociations ?

R.V. : Les Farc ont été accusées depuis longtemps d'avoir des liens avec le narcotrafic. Le sous-secrétariat des Affaires de drogues du département d'État des États-Unis prétend qu'il s'agit du plus puissant cartel de la cocaïne, tandis que les Farc ne reconnaissent que leur rôle dans la collecte d'un impôt frappant les différents acteurs de ce marché. Il est évident que les Farc souhaitent clarifier un certain nombre de problèmes, vu leurs aspirations de devenir un groupe politique. De son côté, le gouvernement colombien veut un engagement des Farc sur leur retrait du business des drogues, afin de contourner l'obstacle qu'elles constituent dans sa stratégie antidrogues (attaques des avions qui aspergent, pose de mines antipersonnelles dans les zones de culture de coca, francs-tireurs contre le personnel chargé de l'éradication, etc.).

À mon avis, l'agenda aurait dû se limiter à ces aspects ponctuels. Cependant, on y a introduit d'autres questions qui ne dépendent absolument pas des Farc, comme par exemple le point relatif à la consommation de drogues.

O.L.G. : En effet, cet accord de paix parle de la « solution au problème des drogues illicites ». Mais en ce qui concerne les cultures, on parle de « développement rural intégral » et d'un programme « d'éradication et de substitution ». De quoi s'agit-il ?

R.V. : Les Farc veulent se renforcer localement, notamment auprès des populations qui habitent dans les zones de culture où elles sont très implantées. Elles voient une opportunité dans le programme de « substitution de cultures ». C'est oublier, pourtant, que ce type de mesures a échoué de manière retentissante dans le passé (je me réfère à l'éradication des plants par les propres cultivateurs, en échange d'une somme d'argent et de l'ensemencement d'autres cultures).

Dans ce schéma, on maintient l'idée qu'en réduisant l'offre de drogues, on mettra fin au narcotrafic.

¹ La dernière étude de l'ONUDC, publiée en 2016, sur la situation en Colombie montre une augmentation de près de 40 % des superficies de coca entre 2014 et 2015 : www.unodc.org/documents/crop-monitoring/Colombia/Monitoreo_Cultivos_ilicitos_2015.pdf



Néanmoins, les négociations ont reconnu des facteurs structurels du problème, comme la politique agraire. Cela est une avancée. Cependant, au niveau régional, il existe d'importantes réticences au processus de paix de la part de puissances locales qui ont accaparé et concentré les terres. Ces secteurs sont opposés à la restitution des terres des paysans. Ils emploient des groupes privés armés pour maintenir cet accaparement.

La société est ainsi fragilisée aujourd'hui. L'État est incapable de faire respecter la loi dans ces territoires, tandis que le modèle mafieux de contrôle a réussi à pénétrer dans les institutions publiques. Surtout, il poursuit les assassinats sélectifs : sont visés les leaders sociaux et ceux qui s'organisent pour réclamer leurs terres.

On le comprend bien, tous ces problèmes vont au-delà des possibilités établies dans le cadre d'un accord de paix. Alors que la participation de la société dans son intégralité est attendue, dans les faits celle-ci n'est pas sensibilisée. Le référendum n'a pas réussi à la mobiliser : bien au contraire, dans les zones rurales, il y a une grande influence des grands propriétaires, lesquels soutiennent un modèle paternaliste opposé de celui d'une construction démocratique.

O.L.G. : L'accord de paix traite aussi de la lutte contre le commerce des drogues. Pour dire quoi ?

R.V. : Les accords de paix ne disent rien de nouveau par rapport au narcotrafic. En Colombie, les organismes officiels chargés de réaliser les enquêtes ont une connaissance limitée de la réalité, très complexe, du narcotrafic. Ils prétendent que les drogues produites sont de plus en plus destinées au marché intérieur. Avec un tel discours, on combat le narcotrafic dans certains quartiers des principales villes, tandis que la criminalité organisée poursuit ses affaires à l'échelle internationale, sans difficultés.

O.L.G. : Malgré l'opposition du président Santos, certaines autorités colombiennes souhaitent revenir aux aspersions aériennes, en dépit de leur coût social et économique. Pensez-vous qu'on y reviendra ?

R.V. : Aussi bien Washington, que des secteurs conservateurs en Colombie exercent des pressions pour faire en sorte que les aspersions aériennes reviennent. Le Fiscal² soutient cette position et tente de rallier des soutiens dans cette perspective. Or, tout cela conduit à répéter les erreurs commises depuis trente ans ! Au nom de quoi pourrait-on, cette fois-ci, obtenir des résultats différents ? Il est probable qu'un gouvernement de droite pour la période 2018-2022 reprendra ce programme.

O.L.G. : Existe-t-il des groupes de pression proposant une politique alternative ?

R.V. : La politique alternative de décriminalisation des usagers ou dépénalisation de la possession de petites quantités est le fait de la Cour constitutionnelle et du système judiciaire en général. Ceux-ci protègent les droits des consommateurs pour des raisons constitutionnelles, et non pas en raison d'une législation alternative. Ces derniers temps, un sénateur, Juan Manuel Galán, a proposé des mesures afin d'envisager des programmes de santé pour les personnes dépendantes, une offre médicale de la marijuana, enfin, la légalisation de l'usage de la feuille de coca. Mais aucun parti, de gauche ou de droite, n'a été porteur d'initiatives. Celles-ci proviennent plutôt d'individualités, que ce soit au Congrès ou au ministère de la Santé.

O.L.G. : Comment l'arrivée de Trump modifiera-t-elle les choses ? En particulier, quelles implications peut avoir cette élection par rapport à la politique antidrogue en Amérique latine ?

R.V. : Nous ne savons pas grand-chose. Mais il est probable que Trump revienne à l'utilisation de solutions reposant sur la force. Si c'est le cas, la Colombie est le pays qui soutiendra le plus ce type de politique, étant donné qu'elle a constitué un terrain d'entraînement majeur pour les États-Unis. D'ailleurs, la Colombie est devenue exportatrice, en Amérique latine, de ce modèle. Un éventuel gouvernement de droite en Colombie à partir de 2018, avec la présidence Trump, pourrait rétablir la guerre contre les drogues. Seul l'avenir nous le dira.

² Le chef de la police judiciaire colombienne. C'est l'équivalent d'un procureur général en France, mais au niveau national.

Maroc : quand la *Khardala* et les hybrides bouleversent le Rif*

Kenza Afsahi / Maître de conférences en sociologie, chercheuse au Centre Émile Durkheim, Bordeaux

« Oh toi l'acero, sache tout d'abord ce que tu fumes...
Khardala est dangereuse, elle n'est pas comme le joint traditionnel (*beldi*)
Khardala, avec une feuille de nibrou (feuille à rouler) quand tu la fumes,
tes oreilles grandissent et tes yeux rapetissent (...) »

Cette chanson chaabi (populaire) fait partie de la culture cannabique marocaine. Ses paroles mettent en garde contre la consommation d'un nouveau produit du nom de khardala dont les effets et la dépendance seraient très importants, plus que ceux du joint beldi qui contient la résine « traditionnelle ». Kenza Afsahi en présente ici les risques écologiques, sanitaires et socioculturels.

Le Maroc est, aujourd'hui encore, un important producteur de cannabis et de haschich pour le marché national et le marché européen¹. Mais depuis une dizaine d'années, la culture de cannabis y est au centre de changements importants avec l'introduction de variétés hybrides, au rendement et aux taux de tétrahydrocannabinol (THC)² beaucoup plus élevés. Le phénomène des hybrides s'est accentué au fur et à mesure que la concurrence au haschich marocain grandissait au

* Cet article s'est enrichi d'échanges avec deux spécialistes internationaux du cannabis dont on gardera ici l'anonymat.

¹ Observatoire européen des drogues et des toxicomanies. Rapport européen sur les drogues, tendances et évolutions. OEDT 2017.

² Principale substance psychoactive du cannabis. En dix ans, le THC de la résine aurait plus que doublé, passant d'une moyenne de 9% en 2006 à 22% en 2015. Cadet-Tairou A. et al. Substances psychoactives, usagers et marchés : les tendances récentes (2015-2016). Tendances, n°115, OFDT.

sein des marchés européens avec l'intensification de la culture de cannabis en intérieur et l'apparition de nouveaux produits, notamment en provenance des Balkans. Dans ce contexte d'introduction des variétés hybrides, les paysans doivent concevoir de nouvelles conduites de culture et de transformation de cannabis alors qu'ils ne maîtrisent pas les résultats de leur production et que, bien souvent, ils doivent composer avec un environnement très fra-

gile. La culture des hybrides soulève diverses préoccupations d'ordres à la fois écologique, social, économique et de santé publique. Ici nous allons nous concentrer sur ses rendements incertains et sur les questions d'environnement, à travers l'étude du cas de la variété hybride la plus populaire dans le Rif ces dernières années, la *khardala*.

Beldiya

Les paysans du Rif et ceux d'autres anciens espaces de culture de cannabis du Maroc (Oasis du Sahara, Haut-Atlas) ont adapté les plants de cannabis à leur environnement pendant des centaines d'années, depuis l'introduction du chanvre indien au Maroc qui remonte au XIV^e siècle. Le travail et le savoir-faire des paysans, en symbiose avec les conditions climatiques et les ressources, bénéficiant d'échanges et de dons de semences entre voisins ou voyageurs, ont permis de développer des variétés de *kif* (herbe à cannabis) locales, propres au



pays. Ce travail de l'homme en harmonie avec la nature a permis de constituer une biodiversité et un patrimoine génétique spécifiques. Ces variétés locales étaient hétérogènes car développées sans contrôles stricts. Les paysans se contentaient de sélectionner les meilleurs plants dans leur champ et d'éliminer à chaque culture les plants qui ne leur convenaient pas. Ainsi, le *kif* (ici entendu comme mélange de tabac et de cannabis séché fumé traditionnellement au Maroc) était issu de ces variétés traditionnelles de cannabis ; comme le *ktami* du Rif³ ou le *kif* du Sous⁴.

Depuis les années 1960, l'environnement a été bouleversé par le développement d'une agriculture intensive de cannabis pour répondre à l'augmentation de la demande mondiale. Des intermédiaires marocains et étrangers ont introduit des variétés de cannabis, vraisemblablement du Liban, aux rendements plus importants et de nouvelles techniques de culture et de transformation favorisant la fabrication industrielle de haschich. La variété locale traditionnelle, *kif*, aurait ainsi évolué au cours des deux ou trois dernières décennies lors de la transition entre la production du mélange à fumer et celle du haschich pour donner la variété que les cultivateurs nomment aujourd'hui *beldiya*. Ces dix dernières années, malgré une nette diminution des surfaces cultivées de cannabis (47 000 hectares en 2015 contre 134 000 en 2003)⁵, le cannabis a subi de nombreuses reconfigurations avec l'introduction de nouvelles variétés hybrides⁶. Les variétés hybrides sont des croisements destinés à agir sur le taux de THC, le rendement, les effets, le goût, etc.

Khardala

La *khardala* n'est ni le premier ni le dernier hybride introduit dans le Rif, mais nous l'avons choisi parce qu'elle a acquis une telle popularité qu'elle fait aujourd'hui partie de la « nouvelle culture cannabique » marocaine. La *khardala* a remplacé une autre variété hybride :

la « pakistana »⁷, abandonnée par les cultivateurs à cause de ses rendements médiocres. Mais la *khardala* est aussi vouée à disparaître et sera un jour remplacée par d'autres variétés (*gaouriya*, *Critical*, *Kush*, *Lemon Haze*, etc.), à plus fort rendement et à taux de THC plus élevés.

Il est difficile de retracer l'origine de la *khardala*. La nature réelle des variétés hybrides utilisées n'est connue que par les semenciers européens, qui détiennent l'information à l'autre bout de la chaîne ou par certains intermédiaires qui transmettent aux paysans à la fois ces semences et les informations nécessaires à leur culture⁸.

Si nous nous intéressons au sens du mot, il est difficile de retracer l'origine de *khardala*, qui est à la fois le nom donné à la graine de cannabis, à la plante et au haschich. Il a au moins trois significations. Dans le langage scientifique et botanique, *khardal* signifie moutarde ou graine de moutarde, les intermédiaires lui auraient ainsi donné ce nom pour signifier son goût prononcé ou la force de ses effets. Dans le langage vernaculaire *mkhardal* veut dire « devenu fou ». Les cultivateurs s'accordent sur un autre sens qui est « mélangé » ou « panachage », comme le raconte ce cultivateur : « Cette nouvelle variété est un mélange (...) qui se transforme sur le sol marocain pour donner ce qu'on appelle *khardala* ». Elle est aussi appelée *berraniya*, l'« étrangère »⁶.

Khardala a des feuilles fines qui, selon certains cultivateurs, ressemblent à celles de la *beldiya*, sa hauteur varie en fonction de la quantité d'eau qui lui est donnée (contrairement à d'autres variétés). Malgré sa ressemblance avec la *beldiya*, ses qualités et son rendement, telles que décrites par les cultivateurs, sont différentes : « elle est dense et trapue (*maamra* ou *ghlida*) ».

Le goût et les effets de la résine de la *khardala* ne font l'unanimité ni chez les cultivateurs ni chez les consommateurs marocains. Certains cultivateurs refusent de la consommer mais justifient sa production par une demande européenne qui apprécie la *khardala* à la fois pour ses qualités calmantes, son goût très fort, prononcé, et ses effets puissants. Cependant, le discours sur la *khardala* n'est pas le même dans tous les villages. Ainsi, ce cultivateur nous dit qu'elle est appréciée : *mezyana* (bonne) et que les cultivateurs la fument : « Dieu merci elle rend fou, tout le monde la fume ici ». Les réactions des consommateurs marocains sont tout aussi mitigées, certains la trouvant très calmante, voire légère, tandis que d'autres n'aiment ni son aspect, ni sa texture, ni ses effets décrits comme « violents » ou qualifiés de *sum* (poison).

Des rendements incertains

Alors que les hybrides ont été adoptés pour augmenter le taux de THC et les rendements, ceux-ci se révèlent incertains car ils dépendent à la fois de la maîtrise des nouvelles techniques de culture, et d'un environnement déjà très fragilisé par des décennies de culture de cannabis intensive pour la production industrielle de haschich.

La production de la *khardala* nécessite des savoirs et des techniques spécifiques relatifs à la culture, à la transformation du cannabis en haschich, au stockage, différents de ceux de la *beldiya*. Au centre de ces savoirs, il y a la graine et la plante. Après l'introduction de la nouvelle graine, les cultivateurs entrent dans une période d'essai

³ Afsahi K. La construction socio-économique du cannabis au Maroc : le kif comme produit traditionnel, produit manufacturé et produit de contrebande. *Tempo Social* 2017, sous presse.

⁴ Benabud A. Psycho-pathological aspects of the cannabis situation in Morocco: statistical data for 1956. *Bulletin of Narcotics* 1957: 4.

⁵ Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Maroc. Enquête sur le cannabis 2003, Vienne. United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC). *World drug report 2017*. New York: United Nations.

⁶ Chouvy PA, Afsahi K. Hashish Revival in Morocco. *Int J Drug Policy* 2014;25(3).

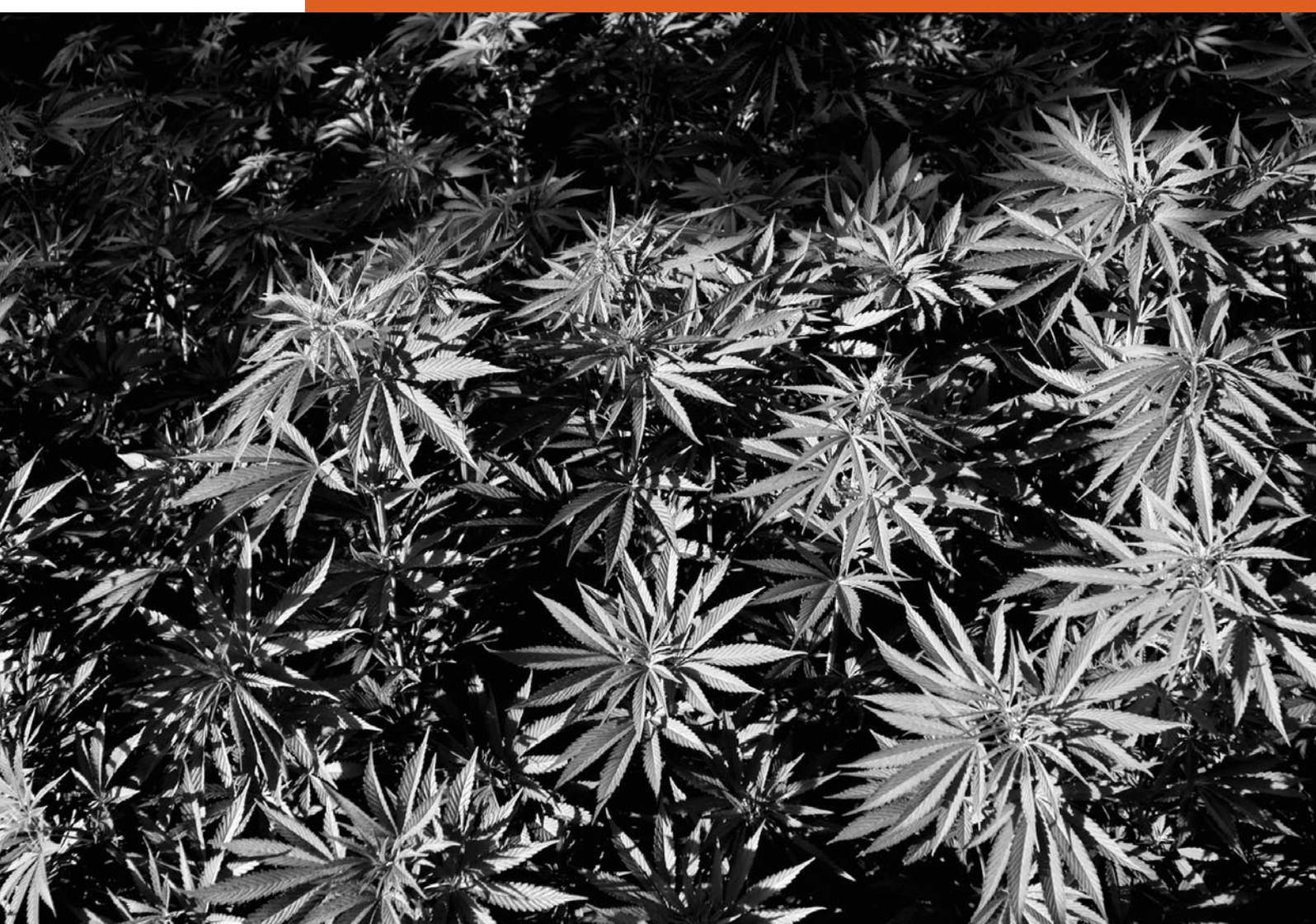
⁷ La « pakistana » est la plus célèbre des variétés introduites au début des années 2000.

⁸ Afsahi K. Ketama et Amsterdam. Les acteurs transnationaux de la circulation des savoirs dans la production de haschich. *Revue Autrepart* 2017, sous presse.





Binage d'un champ de Khardala © Kenza Afsahi



pour évaluer sa réaction à l'environnement. Les paysans se fient à ce que les intermédiaires leur disent sur les semences introduites, puis ils acquièrent une expérience personnelle en les cultivant.

D'après une famille de cultivateurs, 100 kg de cannabis brut séché de *khardala* donne 7 kg de résine la première année, 5 kg la deuxième année et 3 kg la troisième année, c'est-à-dire que le taux d'extraction variait entre 7 et 3%⁶. Mais au-delà de trois années, il devient difficile d'avoir un rendement optimal, selon les critères des cultivateurs, sans acheter de nouvelles semences : « Il faut alors soit changer la graine, soit changer la terre pour obtenir le rendement de la première année » explique un cultivateur. Les coûts de production de la culture de cannabis ont en conséquence changé aussi, le prix du kilo de graine est désormais de 200 à 400 euros alors qu'auparavant les semences étaient gratuites. L'estimation des rendements de la *khardala* est imparfaite car elle oblitère aussi de nombreuses disparités entre les cultivateurs en fonction de la maîtrise des savoir-faire, de l'accès à l'eau, à la terre. Son rendement n'est donc pas assuré. Les cultivateurs s'accordent sur le fait que la *khardala* demande également plus d'attention, d'entretien et de main-d'œuvre : « Il faut s'en occuper six mois par an, du début à la fin » nous livre un cultivateur. Ainsi, il faut plus d'entretien et donc plus de main d'œuvre : « Même pendant la récolte ce n'est pas pareil, *khardala* tu la récoltes alors qu'elle est encore de couleur verte et ses têtes ne se voient pas de loin pas comme la *beldiya* que tu vois de loin quand elle est prête, *khardala* non, tu dois te déplacer dans le champ et vérifier plant par plant que les têtes luisent au soleil et si tu tardes, c'est foutu (...) ».

La *khardala* bouleverse aussi le calendrier des cultures : elle est normalement semée les mois d'avril et de mai alors que, pour la *beldiya*, les paysans préparaient la terre mi-février pour semer les graines au mois de mars. Certains cultivateurs, qui ont utilisé les mêmes techniques ou les mêmes calendriers de culture que la *beldiya*, ont eu très peu de rendements ou ont perdu leur récolte. Ne connaissant pas au départ les caractéristiques des hybrides, très gourmands en eau, ils ont par exemple essayé la culture pluviale pour tester s'ils peuvent utiliser cette technique lorsqu'ils n'ont pas d'eau. La *khardala* nécessite aussi de maîtriser de nouvelles techniques de séchage, de stockage et de transformation et, à cause du changement de calendrier de culture, beaucoup de cultivateurs se sont fait surprendre par l'humidité lors

inappropriés. Dans certains villages, à cause des sols épuisés par des années de surexploitation du cannabis, certains producteurs ont vu leurs rendements de ces nouvelles variétés réduits de moitié.

Terre, eau, forêt : un environnement fragilisé

Le Rif se caractérise par un relief très accidenté avec de fortes pentes et des sols très pauvres. Les précipitations y sont irrégulières et l'agriculture souffre de façon très régulière des années de sécheresse. La densité démographique y est très forte. Les terrains agricoles sont de petites surfaces très parcellisées à cause des héritages successifs. Ces caractéristiques et le sous-développement de la région ne favorisent pas l'agriculture légale. Pendant la période d'extension des cultures de cannabis des années 1980 et 1990, les paysans ont adapté leur environnement à la culture de cannabis afin d'augmenter leur productivité et de développer une activité de survie. Le plus grand impact sur l'environnement était certainement le défrichement des forêts, à la fois pour l'appropriation de nouveaux terrains de culture mais également pour bénéficier de sols fertiles riches en humus. Les paysans ont aussi cultivé au sein même des forêts en altitude pour les nombreuses petites sources d'eau qui descendent de la montagne⁹. En plus de la recherche de rentabilité, commune à toute agriculture intensive, l'illégalité est dans le Rif un facteur important qui a influencé l'action des paysans sur la forêt. Par exemple, certains paysans ont dissimulé leurs champs de cannabis dans les cédraies.

L'intensification de la culture de cannabis n'a pas atteint que les forêts puisque, sur les surfaces agricoles déjà acquises, les cultures traditionnelles (blé, orge, etc.) ont été remplacées par le cannabis, les maraîchages ont disparu et, dans certains villages, le cannabis pratiqué en monoculture a envahi les terrains cultivables, ce qui a davantage fragilisé la biodiversité de la région. L'autre élément important fut l'introduction d'éléments chimiques comme des engrais et des pesticides, jugés nécessaires pour combattre les nuisibles et protéger les plants introduits dans des environnements qui ne leur étaient pas toujours naturels. Cette utilisation massive de produits chimiques a non seulement épuisé les sols mais également les nappes phréatiques. Les cultivateurs ont adopté également de nouvelles techniques de pompage d'eau pour l'irrigation.

Pour ne rien arranger, la culture des variétés hybrides a des exigences en ressources naturelles encore plus importantes que pour les variétés de cannabis utilisées pendant la période d'extension des cultures industrielles.

⁹ Grovel R. La préservation des forêts du Rif centro-occidental : un enjeu de développement de la montagne rifaine. *Revue de géographie alpine*, 1996 ; 4 : 75-94.

du stockage en intérieur et ont ainsi perdu leur produit du fait de la moisissure. Certaines cultures de *khardala* se sont faites sur des sols

Mais la pression exercée sur les ressources naturelles aujourd'hui n'est pas tant de préempter de nouveaux terrains, puisque les surfaces cultivées de cannabis ont diminué, que d'utiliser de manière excessive l'eau, déjà très rare, et de consacrer les bonnes terres encore fertiles aux variétés hybrides, qui rapportent plus, au détriment de la variété locale. Aujourd'hui, le patrimoine biologique du cannabis du Rif est en danger. Avec la *beldiya*, les paysans avaient le choix entre cultures pluviales ou irriguées, mais les variétés hybrides, elles, doivent impérativement être arrosées au risque d'être perdues. Cette irrigation contraint les paysans à puiser l'eau en profondeur (30 à 100 mètres) dans les nappes phréatiques, des puits par ailleurs très coûteux au forage⁶. Ainsi comme le raconte ce cultivateur : « certains paysans n'ont plus d'eau à partir du mois de juillet, (...) si tu arrêtes d'arroser la *khardala*, elle meurt ; alors que la *beldiya* peut résister sans irrigation, même si tu ne lui donnes pas d'eau pendant 15 jours (...). Ces pratiques épuisent les nappes phréatiques, les producteurs en ont conscience : « en deux heures, la pompe épuise l'eau du puits ». Les variétés hybrides sont également très gourmandes en engrais et en pesticides contrairement aux variétés traditionnelles. Certains cultivateurs considèrent ces produits chimiques comme une opportunité pour améliorer les rendements et ne voient pas la dangerosité à moyen et long termes. La population locale n'a pas véritablement conscience des dangers de ces utilisations néfastes ou des mauvaises pratiques agricoles, obnubilée par l'opportunité économique que les hybrides procurent sur le court terme.

Conclusion

La question du développement des hybrides au Maroc dépasse le simple aspect économique, elle présente aussi des risques en termes écologiques, sanitaires ou encore socioculturels. Bien qu'il soit impossible aujourd'hui de connaître les surfaces exactes occupées par les variétés hybrides, celles-ci ont envahi les champs des paysans les moins réticents ou les plus influencés par les intermédiaires. Ces nouvelles cultures, voraces en intrants et en ressources naturelles, fragilisent l'environnement et créent pour les paysans une dépendance à un marché mondialisé des semences. Ainsi cette problématique est aujourd'hui celle d'un marché du cannabis mondialisé, aux fortes interdépendances, elle toucherait également d'autres pays traditionnellement producteurs. L'épuisement des nappes phréatiques a d'ailleurs accentué les tensions locales, la rareté de l'eau provoquant, dans certains villages, des conflits entre les petits et les grands cultivateurs qui ont davantage les moyens d'utiliser des techniques d'irriga-

tion performantes. Aujourd'hui, après plus de dix années de culture des hybrides, alignée sur des critères industriels, le Rif et son environnement, y compris la variété locale *beldiya*, sont menacés par l'exploitation intensive des ressources naturelles, mettant en péril aussi la sécurité alimentaire de la population. De surcroît, la dégradation de l'environnement, la pollution des sols, de l'eau et de l'air par les produits chimiques touche indéniablement la santé humaine des populations locales et en premier lieu celle des cultivateurs de cannabis.

De la géopolitique des drogues **illicites**

Pierre-Arnaud Chouvy / Géographe et chargé de recherche au CNRS (www.geopium.org)

Laurent Laniel / Sociologue et chargé de recherche à l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies à Lisbonne. Il a été chargé d'étude à l'Observatoire géopolitique des drogues (OGD) entre 1995 et 2000

Les drogues ont toujours et partout existé. Du moins depuis que l'homme existe, qu'il se déplace, qu'il commerce et qu'il consomme ces substances permettant de modifier réactions physiologiques et états de conscience. Les auteurs retracent l'histoire, la géographie et ses inégalités, l'accélération et les grands bouleversements de la production, de la consommation et des échanges des drogues illicites à travers le monde.

« La drogue colle à l'homme comme la peau à sa chair », écrit Jean-Marie Pelt¹. Elle peut aussi permettre de le définir en partie, car certaines caractéristiques du comportement humain sont liées, de près ou de loin, à la production, au commerce et à la consommation de drogue, comme la guerre, le commerce et même le phénomène religieux.

Mais s'il a fallu des millénaires à l'humanité pour distinguer quelles étaient les « plantes magiques », un siècle seulement lui a été nécessaire pour en identifier, isoler, voire reproduire les principales substances actives. L'histoire et la géographie des drogues changent brusquement à partir du XIX^e siècle avec les progrès de la pharmacologie et de la médecine allopathiques, l'internationalisation des échanges, l'expansion de la civilisation industrielle, les bouleversements sociaux et culturels que celle-ci véhicule et les nouvelles représentations collectives qui en émergent en Occident².

ment d'autres, dites « illégales » (les « stupéfiants »). De fait, ce régime a créé deux marchés transnationaux qui se répartissent l'ensemble des drogues répertoriées sur la planète. Ces marchés sont interconnectés à plusieurs niveaux mais chacun d'entre eux dispose de ses dynamiques propres. Celles-ci sont notamment déterminées par les acteurs historiques distincts qui se sont chargés du contrôle immédiat de chacun des marchés : pour les médicaments, l'industrie pharmaceutique et les médecins allopathes, qui constituent une oligopole sous tutelle de l'État ; pour les stupéfiants, la police (la douane, etc.) et une série d'agents disparates, les « trafiquants », fréquemment issus de la pègre et éventuellement liés aux services de sécurité (« secrets ») des États. Même si le premier marché n'est pas dénué d'intérêt du point de vue géopolitique, c'est avant tout le second qui nous intéresse ici.

Fondements sociaux et géopolitiques de la prohibition

La caractéristique de ce marché est la prohibition qui, adossée à la répression, a permis l'émergence du trafic international de drogues illégales, même si elle ne suffit

¹ Pelt JM. *Drogues et plantes magiques*. Paris, Fayard, 1984.

² Coppel A. *Consommation : les paradis artificiels sont-ils éternels ?* In : Delbrel G. *Géopolitique de la drogue*. CEID, Paris, La Découverte Documents 1991 : 16.

Très vite, les États dominants s'entendent sur un régime de contrôle international des drogues instaurant les mécanismes de régulation de certaines drogues, dites « légales » (les « médicaments »), et en prohibant parallèle-

pas à expliquer son ampleur actuelle. En effet, l'économie des drogues illicites est dynamisée par la répression dont elle est l'objet depuis des décennies et dont les États-Unis, seule « superpuissance antidrogue » au monde, sont historiquement les principaux financiers et promoteurs. Le modèle américain de *drug control*, dont s'inspirent aujourd'hui la législation internationale ainsi que les lois et pratiques de très nombreux États, est né des débats qui se sont faits jour, à la fin du XIX^e siècle, principalement autour de la question de l'opium.

Ce modèle est fondé sur la prémisse dogmatique que l'usage de stupéfiants est moralement répréhensible car lié exclusivement à la recherche du plaisir. Les considérations de santé publique, bien que justifiant officiellement la prohibition, sont de fait subordonnées à cette injonction axiologique produite par une culture dominante où l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme réprouvent la jouissance du corps autant qu'ils valorisent le travail. D'où la nécessité d'interdire cette « recherche de plaisir » et de réprimer durement les transgresseurs au moyen de la violence d'État. Une option d'autant plus aisément justifiable et praticable alors aux États-Unis que les « entrepreneurs de morale »³ qui ont construit la prohibition se sont ingénies à propager une peur des drogues en les « extériorisant » par association à des espaces sociaux, culturels et géographiques porteurs d'une altérité menaçante étiquetée d'*un-American*. C'est ainsi que, dès l'origine, l'usage de certaines drogues a été lié à des groupes que la société dominante stigmatisait et (dé)considérait déjà comme des menaces sociales « extérieures » à la communauté d'identification : les pauvres et les minorités non blanches (les deux catégories se recoupant souvent), *outsiders* confinés aux marges mais accusés d'instrumenter les drogues pour tenter de « conquérir » l'Amérique White Anglo-Saxon Protestants (WASP)⁴. Et c'est encore pour protéger la société dominante des effets délétères de l'abus des drogues tout en lui permettant de bénéficier de leurs

³ Becker H. *Outsiders, Métaillé, Paris, 1985 (1963)*. Et Epstein J. *Agency of Fear: Opiates and Political Power in America*. Verso, New York, 1990 (1977).

⁴ Musto D. *The American Disease: The Origins of US Narcotics Control*. Oxford University Press, New York, 1987.

⁵ Aureano G. *L'État et la prohibition de (certaines) drogues*. *Cemoti*, n°32, Dossier « Drogue et politique », 2001 : 20.

⁶ Huber A. *When will the tide turn in prison politics? Global prison trends*. 11 juin 2014. www.penalreform.org/blog/tide-turn-prison-politics-global-prison-trends

⁷ Joxe A. *Voyage aux sources de la guerre*. Paris : PUF, 1991 : 256-69.

contesté la position prohibitionniste des États-Unis jusqu'à la fin des années 1950, au moment où elles ont cessé de tirer des profits fiscaux du commerce du pavot et du chanvre dans leurs colonies »⁵.

On peut donc considérer que le *drug control* américain s'est construit, en partie au moins, sur le classique mécanisme stratégique de resserrement des liens communautaires par la peur de l'extérieur. La drogue constitue une représentation métaphorique de l'« autre » menaçant. Donc, si « la drogue, c'est les autres », comme le remarqua un jour Alain Labrousse, dans la représentation moderne des stupéfiants, ces derniers sont comme cachés ou recouverts, ils restent sous-jacents lorsque le mot « drogue » est prononcé. Mais ils resurgissent lorsqu'il faut mettre en œuvre la répression, car c'est majoritairement sur des individus qui n'appartiennent pas au collectif d'identification dominant que s'abat la violence d'État, comme en témoignent la composition socio-ethnique des populations carcérales du monde entier⁶, gonflées par la guerre contre la drogue, et la politique antidrogue américaine à l'égard de l'Amérique latine.

Sans nier que l'usage de drogue peut avoir des effets physiologiques et psychiques dommageables, les entrepreneurs de morale l'ont outrée, s'évertuant à exagérer la dangerosité des produits d'autant plus aisément que les mécanismes de l'addiction étaient encore mal cernés au début du XX^e siècle. C'est de cette configuration alliant euphémisation de l'altérité dangereuse et surdétermination des pouvoirs addictifs des stupéfiants qu'est issu le caractère menaçant que les sociétés modernes prêtent aux drogues.

Les chercheurs, quant à eux, retiendront que les drogues ne sont jamais neutres mais toujours « chargées » des significations que les sociétés leur assignent. Véritables aimants à représentation, substances qui ne deviennent « actives » que lorsqu'elles sont instrumentées par les hommes, les drogues sont avant tout des objets socioculturels.

Et dans la perspective géopolitique qui nous occupe ici, on en signalera les usages liés à cet autre invariant anthropologique majeur qu'est la guerre.

Usages guerriers

On peut en gros distinguer deux types d'usages guerriers des drogues. Ce sont d'abord les propriétés chimiques des produits, qui « cimentent la peur en courage » et permettent au guerrier de combattre plutôt que de s'enfuir devant l'ennemi⁷. L'histoire montre que les substances psychoactives ont aidé les hommes à faire la guerre. Il est ainsi bien connu que de l'amphétamine et de la méthamphétamine, substances psychostimulantes, ont



été distribuées aux combattants allemands, britanniques, japonais et américains de la Seconde Guerre mondiale, en particulier les aviateurs. Contrairement à certaines idées reçues, les recherches menées à l'époque par des scientifiques britanniques et américains auprès des soldats utilisateurs de ces drogues ont montré que leur utilité guerrière tenait essentiellement, non à l'augmentation réelle des performances physiques et mentales des combattants, mais à leurs effets sur l'humeur des hommes – confiance et agressivité accrues – et donc sur le moral des troupes⁸.

Le deuxième type relève de la valeur monétaire de la drogue qui est utilisée pour subvenir aux besoins financiers qu'implique toute opération armée⁹. Pour pouvoir être réalisée, cette instrumentation nécessite que les acteurs parviennent à neutraliser ou à annuler l'action répressive des agents censés faire respecter la prohibition, tout en tirant parti des profits que celle-ci permet de générer. Ainsi les États-Unis, ou du moins certains services de leur appareil d'État, ont largement instrumentalisé les drogues illégales, à travers leurs producteurs et leurs trafiquants, afin notamment de financer certaines de leurs opérations secrètes – c'est-à-dire non autorisées par le Congrès et, partant, non financées par le Trésor public américain – dans le monde. Les exemples abondent en effet de la place que le trafic de cocaïne ou d'héroïne a pu tenir dans les opérations de financement de la *Central Intelligence Agency* (CIA), du Laos et du Vietnam jusqu'au Nicaragua, en passant bien sûr par l'Afghanistan. L'ouvrage majeur d'Alfred McCoy¹⁰, *The Politics of Heroin in Southeast Asia* (1972), a largement et brillamment traité du rôle que la CIA avait pu jouer dans le développement des bases, jetées par la France, de production d'opium et de trafic d'héroïne dans le contexte du conflit indochinois.

Les États-Unis ont donc joué un double rôle sur la scène internationale, promouvant avec véhémence un régime mondial de prohibition de certaines drogues, d'une part, et instrumentalisant de façon stratégique, d'autre part, le recours à l'économie illégale des opiacés par acteurs interposés, Hmong au Laos ou Pachtoun en Afghanistan, afin de financer les opérations secrètes de la CIA.

de masse est apparue, fournit un espace géographique de référence riche d'enseignement¹¹. On trouve en effet au cœur du continent asiatique les deux espaces majeurs de production illégale d'opiacés au monde. Nichés aux extrémités orientale et occidentale de la chaîne himalayenne, dans des régions dont la centralité géographique dispute à la marginalité politique, les espaces dits du « Triangle d'or » et du « Croissant d'or » sont la source de l'immense majorité de l'opium et de l'héroïne produits illégalement dans le monde. Le Triangle d'or *stricto sensu* est cet espace de culture commerciale du pavot à l'opium qui, en Asie du Sud-Est continentale, correspond aux régions frontalières contiguës de la Birmanie, du Laos et de la Thaïlande, cette dernière ayant toutefois réduit efficacement une telle production sur son territoire. Quant au Croissant d'or, il est, de façon similaire, à cheval sur les régions frontalières de trois pays limitrophes, l'Afghanistan, l'Iran et le Pakistan, même si, là encore, l'Iran a éradiqué toute production commercialement significative et si le Pakistan a diminué la sienne de façon drastique. Mais le développement d'une telle production dans ces deux régions et leur concentration récente en Birmanie et en Afghanistan sont nettement moins traditionnels qu'il n'y paraît de prime abord. Les émergences du Triangle d'or et du Croissant d'or sont en effet le produit d'une histoire ancienne et complexe dans lesquelles la géographie, le commerce et la politique ont d'abord favorisé la culture d'une plante, avant d'imposer et d'étendre le commerce de ses produits, bruts et dérivés. Les deux principaux pays producteurs illicites d'opiacés au monde, l'Afghanistan et la Birmanie, ont longtemps été deux États parias mis au ban de la communauté internationale. La prohibition, tout en favorisant le commerce illégal, a aussi justifié l'imposition de sanctions et d'embargos. Ces derniers devinrent à leur tour des facteurs aggravants du recours à l'économie des drogues illégales, la répression permettant à ceux qui parviennent à l'éviter d'engranger de substantiels profits.

L'Afghanistan et la Birmanie ont en effet tous les deux connu une considérable augmentation, voire une explosion de leurs productions respectives d'opiacés qui a correspondu à leur ouverture au commerce extérieur et à l'économie de marché. Dans les deux pays, la réouverture des axes de communication externe, vers l'Asie centrale et la Chine, se sont traduits par l'accroissement significatif du narcotrafic le long de ces routes. Dans les deux pays, les régimes au pouvoir ont, à certaines époques, clairement toléré le développement de l'économie de la drogue, et ils en ont bénéficié, au moins par la taxation (taxes islamiques pour les Talibans : *zakat*, *ushr*). La communauté internationale, en imposant un temps leur

⁸ Rasmussen N. *Medical Science and the Military: The Allies' Use of Amphetamine during World War II*. *J Interdisciplin Hist* 2011;XLII, 2:205-33.

⁹ Labrousse A. *Colombie: le rôle de la drogue dans l'extension territoriale des FARC-EP* (1978-2002). *Hérodote* 2004;112.

¹⁰ McCoy AW. *The Politics of Heroin. CIA Complicity in the Global Drug Trade*. Revised Edition, Chicago: Lawrence Hill Books, 2003; 709 p.

¹¹ Chouvy PA. *Les territoires de l'opium*. Genève: Olizane 2003; 539 p.

Enseignements de la géopolitique des drogues en Asie

Pour comprendre certaines des mécaniques fondamentales de la géopolitique des drogues illégales, l'Asie, où l'on peut estimer qu'est né le narcotrafic international et où, avec l'opio-manie chinoise, la plus importante toxicomanie

isolement économique et diplomatique, en faisant de ces deux pays des États parias, n'a pas résolu les problèmes qu'elle voulait résoudre. S'il n'a pas existé de lien causal direct entre l'isolement diplomatique de l'Afghanistan et de la Birmanie et l'augmentation de leurs productions de drogues illégales, il est néanmoins permis de penser que les sanctions qui leur ont longtemps été imposées ont pu encourager le recours à l'économie de la drogue par des populations et des pays de plus en plus isolés. La politique internationale d'isolement de la Birmanie et de l'Afghanistan n'ayant pas semblé avoir un effet positif sur leurs conflits internes, sur l'état des questions démocratiques et des droits de l'homme, ou sur celui de la production de drogues, il est alors permis de penser que, dans une certaine mesure, isolement et sanctions n'ont d'incidence que sur les conséquences engendrées par les situations, et non pas sur leurs causes. Ainsi, si l'isolationnisme historique dont l'Afghanistan et la Birmanie ont fait preuve a certainement pu y favoriser le développement de l'économie des drogues illicites, l'isolement international, lui, l'a ensuite sans aucun doute encouragé.

En Afghanistan comme en Birmanie, l'économie de l'opium a toujours affiché une très nette dimension politique, géopolitique même. Les contextes politiques y ont toujours très nettement prévalu sur les conditions économiques, ainsi que les coïncidences entre les occurrences politiques majeures – dans les deux pays ou dans ceux du Croissant d'or et du Triangle d'or – et les évolutions des productions tendent clairement à le montrer. Le marché de l'opium relève d'une problématique géopolitique à part entière et son développement, positif ou négatif, relève plus de facteurs politiques qu'économiques dès lors que ce sont les rapports de forces et les relations de pouvoir entre les différents acteurs (commandants locaux afghans, junte birmane et rebellions armées), et leurs traductions territoriales, qui déterminent l'étendue et l'intensité des productions.

Par ailleurs, de la même façon qu'il a pu être dit que la drogue était le nerf de la guerre et qu'elle pouvait en devenir son enjeu¹², si en Birmanie les décisions politiques majeures ont très nettement contribué à l'augmentation de la production d'opium, c'est, comme en Afghanistan, la prépondérance économique et stratégique de l'opium, son importance en tant qu'outil de négociation et de tractation, qui ont longtemps en partie défini la latitude des décisions politiques des États, des organisations internationales, ou encore des narcotrafiquants. Le dilemme a longtemps été le même pour la junte birmane, où les impératifs de politique inté-

rieure étaient incompatibles avec ceux de la politique extérieure. Ne pas s'allier aux armées ethniques et/ou narcotrafiquantes en Birmanie, ou s'aliéner les paysans producteurs d'opium en Afghanistan, revenait tout simplement, pour les pouvoirs en place, à échanger un semblant d'autorité interne contre une reconnaissance externe partielle et à la valeur toute relative sur la scène géopolitique intérieure. On peut observer, à travers ces exemples, que des décisions politiques ont très clairement rythmé le développement de la production d'opiacés.

L'importance du facteur politique dans le développement de l'économie des drogues illégales est d'autant plus évidente que, si la production, le commerce et la consommation sont frappés d'illégalité, c'est avant tout en raison de l'application mondiale des logiques prohibitionnistes. En effet, le « régime global de prohibition des drogues » a, en quelque sorte, rentabilisé le recours à l'économie des drogues illicites, en Afghanistan et en Birmanie, certes, mais aussi dans nombre d'autres pays¹³.

La guerre à la drogue

La forme actuelle la plus virulente, et visiblement la moins efficace, de mise en œuvre de la prohibition est certainement la « guerre à la drogue » des États-Unis. Inventée au début des années 1970 par l'administration Nixon, elle s'est transformée en un instrument de politique intérieure majeur aux États-Unis sous Reagan au début des années 1980. Cette politique s'est vue largement décriée pour ses conséquences néfastes par de nombreux universitaires, médias et associations de défense des droits de l'homme et des droits civiques. Furent notamment dénoncés ses effets discriminatoires catastrophiques à l'encontre des catégories sociales les plus défavorisées et des minorités ethniques, les Noirs en particulier. Il a été ainsi démontré que la « guerre à la drogue » a largement contribué à l'explosion sans précédent de la population carcérale américaine. Ses détracteurs font valoir que la « guerre à la drogue » s'attaque aux symptômes les plus visibles de « l'apartheid social », de la pauvreté et de la répartition inégale des richesses qui règnent aux États-Unis, mais en aucun cas à leurs causes, qu'elle ne fait que renforcer. Ils relèvent aussi que l'ampleur des moyens alloués à la mise en application des lois antidrogue contraste fortement avec l'indigence de la lutte contre le blanchiment d'argent et la criminalité financière (y compris après le 11-Septembre 2001, malgré la rhétorique politique), et que les financements de la « guerre à la drogue » ont été pris sur les budgets de l'éducation, de la santé et des affaires sociales¹⁴. En Amérique latine, cette « guerre à la drogue » est avant tout perçue comme un instrument de

¹² Labrousse A, Koutouzis M. *Géopolitique et géostratégie des drogues*. Paris: *Economica* 1996.

¹³ Aureano G, Chouvy PA. *Drogue et politique*. *Cemoti* 2001; 32.

¹⁴ Laniel L. *Le tout-carcéral ne paie plus*. *Alternatives internationales* 2003; 6.



domination, d'ingérence et de recyclage des armées locales, en mal de mission après la disparition de la menace communiste. L'interventionnisme en Colombie, à la fin des années 1990, en a été une illustration saisissante.

À l'origine, le Plan Colombie se présentait comme une initiative de paix multilatérale et multidimensionnelle en faveur d'un pays ensanglanté par près de 50 ans de guerre civile. La répression antidrogue ne devait en constituer que l'un des volets. Mais il s'est rapidement transformé en un plan bilatéral unidimensionnel de guerre, car les seuls (ou presque) financements internationaux à s'être matérialisés sont américains. Ces fonds ont été pour l'essentiel destinés à la répression antidrogue sous forme d'équipements – en armes américaines – ainsi que d'appui et de formation des forces

¹⁵ Human Rights Watch. *The Sixth Division. Military-Paramilitary Ties and US Policy in Colombia*. New York: septembre 2001. www.hrw.org/reports/2001/colombia

¹⁶ Laniel L. *La guerre à la drogue aux États-Unis après le 11 septembre*. *Diplomatie* 2003;1.

¹⁷ EMCDDA, Europol. *EU Drug Markets Report. In-depth analysis, 2016*. EMCDDA-Europol Joint publications, Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2016. www.emcdda.europa.eu/system/files/publications/2373/TDc216c72ENN.PDF

militaires et policières colombiennes – par quelque 1 000 conseillers américains, dont nombre étaient employés par des entreprises privées sous contrat avec le Pentagone. En dépit des garde-fous juridiques disposés par le Congrès, sur le terrain, la frontière entre lutte antidrogue et lutte antisubversive a rarement été respectée, au prix notamment de nombreuses violations des droits de l'homme¹⁵.

Après le 11-Septembre 2001 et la requalification par Washington des guérillas colombiennes en « organisations narcoterroristes »¹⁶, c'est en toute légalité que les armes officiellement destinées à combattre les stupéfiants ont été employées contre des opposants politiques. Avec, là encore, une kyrielle de violations des droits de l'homme. Si encore ces « effets pervers » étaient le prix de l'efficacité... Mais malgré un budget de plusieurs milliards de dollars (20 milliards de dollars en 2003, dont 90 % dépensés aux États-Unis mêmes), et quoiqu'en disent ses promoteurs, la « guerre à la drogue » n'est pas parvenue à réduire la consommation et le trafic de drogues de manière significative. Quant à la production de drogues, en Amérique latine comme dans le reste du monde, elle ne va pas en diminuant (voir encadré).

Conclusion

Les drogues illégales font donc plus que jamais partie du processus de mondialisation, qu'il s'agisse des trafiquants bénéficiant directement de la prohibition, ou des États qui, en menant leur « guerre à la drogue », profitent indirectement de l'opportunité que leur production et leur commerce fournissent à leurs interventionnismes respectifs. En effet, la guerre à la drogue est maintenant menée par de nombreux États à l'échelle mondiale, depuis

Géoéconomie de la drogue

Longtemps on a opposé le Nord, pays consommateurs, et le Sud, pays producteurs. Les évolutions récentes de la production, du trafic et de la consommation de drogues illégales tendent très nettement à bouleverser la nature des rapports Nord-Sud, la géopolitique mondiale des drogues et les idées reçues. Si, en effet, le Sud comprend toujours les principaux producteurs-exportateurs de drogues dans le monde, il en est aussi devenu, au cours des dernières décennies, un consommateur majeur. Le Nord, lui, ne se contente plus depuis longtemps de consommer mais produit également des drogues de synthèse et du cannabis, dans des proportions parfois très importantes, en Europe notamment¹⁷.

Toutefois, bien que nombre de pays du Nord comme du Sud soient désormais reconnus comme étant à la fois producteurs, consommateurs et pays de transit, il n'en reste pas moins que les écarts grandissant auxquels nous sommes donnés d'assister à l'échelle mondiale entre les plus riches et les plus pauvres continuent de dynamiser tant la production que le trafic de drogues illicites. Que ce soit en Afghanistan, au Congo ou en Colombie, les paysans n'ont souvent guère d'autre alternative économique que celle consistant à cultiver pavot, cannabis ou coca, seules productions agricoles de rente qui, dans les contextes économiques et politico-territoriaux particulièrement difficiles, leur permettent de survivre à des déficits alimentaires souvent structurels. Rares sont d'ailleurs les cultures de substitution qui, dans leurs contextes de conflits armés, de profond sous-développement infrastructurel et de stagnation économique, peuvent procurer des revenus compétitifs.

l'Amérique latine jusqu'en Asie, en passant par l'Europe et l'Afrique. Elle est désormais d'autant plus justifiée, ou du moins perçue comme telle par les États, qu'elle est considérée comme le corollaire indispensable de la guerre contre le terrorisme, une autre activité transnationale grandement facilitée par la mondialisation et les rapports de forces quasi impériaux qui ont été les siens jusqu'à la fin de la guerre froide.

La problématique des drogues illégales est donc particulièrement riche d'enseignements dans un monde dont l'interdépendance se fait croissante et dans lequel les disparités et les inégalités sont de plus en plus révélées et exploitées par les dispositifs transnationaux qu'acteurs étatiques et non étatiques élaborent. En effet, la géographie des drogues illégales est à considérer au regard de celle de la distribution mondiale et asymétrique du pouvoir, des richesses et des revenus, et de ses impacts sur les crises et les conflits. Quant à la mondialisation, elle contient de façon croissante, à travers les inégalités qu'elle engendre, mais aussi à travers l'imposition d'un régime global de prohibition, les germes et les conditions du recours à l'économie des drogues illégales.

Abonnement

Je souhaite m'abonner gratuitement à la revue *Swaps*

Participation de 10 euros pour frais d'envoi des quatre numéros annuels

À retourner à Swaps / Pistes, CNAM, 2 rue Conté, 75003 Paris

nom

prénom

profession

organisme

adresse

code postal

ville

tél.

e-mail

Directeur de la publication
Didier JayleRédacteur en chef
Gilles PialouxSecrétaire de rédaction
Brigitte HulinComité de rédaction
Florence Arnold-Richez
Élisabeth Avril
Philippe Batel
Mustapha Benslimane
Vincent Benso
Catherine Brousselle
Jean-Pierre Couteron
Thibault de Vivies
Michel Gandilhon
Marie Jauffret-Roustide
Jimmy Kempfer†
Nathalie Latour
France Lert
Alexandre Marchant
Fabrice Olivet
Philippe Périn†
Pierre Poloméni
Brigitte RebolotRéalisation graphique
Céline DebrenneImpression : Alliance Reims
Dépôt légal : à parution

ISSN : 1277-7870

Commission paritaire : en cours

SWAPS

Chaire d'addictologie CNAM
2, rue Conté
75003 ParisTéléphone : 01 58 80 87 31
swaps@pistes.fr
www.pistes.fr/swapsPublié par l'association Pistes
(Promotion de l'information
scientifique, thérapeutique,
épidémiologique sur le sida),
qui édite aussi Transcriptases
et www.vih.org

En partenariat avec

Avec le soutien de la
Direction générale de la Santé

et du laboratoire



« *Cambia lo superficial
Cambia también lo profundo
Cambia el modo de pensar
Cambia todo en este mundo* »*

Impossible d'évoquer la géopolitique des drogues sans l'associer à Alain Labrousse. Ce numéro spécial de *Swaps* est consacré à cette géopolitique si particulière qui touche à l'offre de drogues, à l'industrialisation de la production et du trafic, aux modifications du champ politique censé les réguler. Il rend, dès les premières pages, hommage au sociologue, journaliste, fondateur de l'Observatoire géopolitique des drogues. Sa disparition a marqué tous ceux qui l'ont connu ou lu. Et le comité de rédaction de *Swaps*, qui le publia, n'échappe pas à ce sentiment de vide.

Alain Labrousse était un monument et un paradoxe. Petit homme discret, presque effacé qu'on imaginerait bien, avec son imperméable froissé, croiser dans un roman de John Le Carré. Sa modestie naturelle n'avait d'égal que son érudition. Personne ne pouvait imaginer que cet homme avait un immense réseau, construit patiemment au fil des années tant en Amérique du Sud où il vécut longtemps (voir page 2) qu'en Afrique ou en Asie du Sud-Est. On mesure les trésors de son savoir en lisant quelques pages de son incontournable dictionnaire de géopolitique où on est impressionné par les détails incroyables sur les économies souterraines, sur les fils enchevêtrés entre carrières politiques et narco-trafics. *Swaps* auquel il a souvent collaboré est fier d'offrir à sa mémoire et à ses lecteurs ce numéro consacré au sujet central de sa vie ; numéro qui doit beaucoup à l'organisation éditoriale de Michel Gandilhon, et qui nous emmène de la Colombie au Maroc en passant par les Philippines.

Après un retour sur l'histoire du trafic des opiacés en Asie du Sud-Est revue pour nous par Alexandre Marchant (voir page 7), *Swaps* se penche sur la brûlante et insoutenable actualité de la répression aux Philippines où la guerre à la drogue, un massacre de masse, pourrait se rapprocher d'une forme de génocide. Pour *Swaps*, Olga Gonzalez a interviewé le sociologue Ricardo Vargas qui nous propose son analyse de la situation colombienne au lendemain des accords de paix avec les FARC après trente années de guerre lasse contre les drogues (page 17). Puis c'est au Maroc, dans les champs de Khardala, que Kenza Afsahi nous emmène (page 21) avec les conséquences inattendues et plutôt inquiétantes de l'utilisation des hybrides de cannabis dans le Rif, avec des rendements et des taux de THC beaucoup plus élevés. Une mutation qui dépasse la simple question des économies souterraines et pose au Maroc des problèmes écologiques, sanitaires et socioculturels.

Après ce tour du monde, Pierre-Arnaud Chouvy** et Laurent Laniel, en dignes héritiers d'Alain Labrousse, nous livrent, pour clore ce numéro spécial chargé en histoire et géographie, une réflexion ardue, mais puissante, sur géopolitique et mondialisation. Avec cette phase labroussienne qui nous servira de conclusion : « **La géographie des drogues illégales est à considérer au regard de celle de la distribution mondiale et asymétrique du pouvoir, des richesses et des revenus, et de ses impacts sur les crises et les conflits.** »

DIDIER JAYLE ET GILLES PIALOUX

* Extrait d'une célèbre chanson de la chanteuse argentine Mercedes Sosa cité dans l'hommage de Michel Gandilhon à Alain Labrousse (19 février 1937 - 6 juillet 2016) : « *Cambia, todo cambia* ».

** www.geopium.org